

# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

PAYSAGE ET SCÈNE DU TERROIR



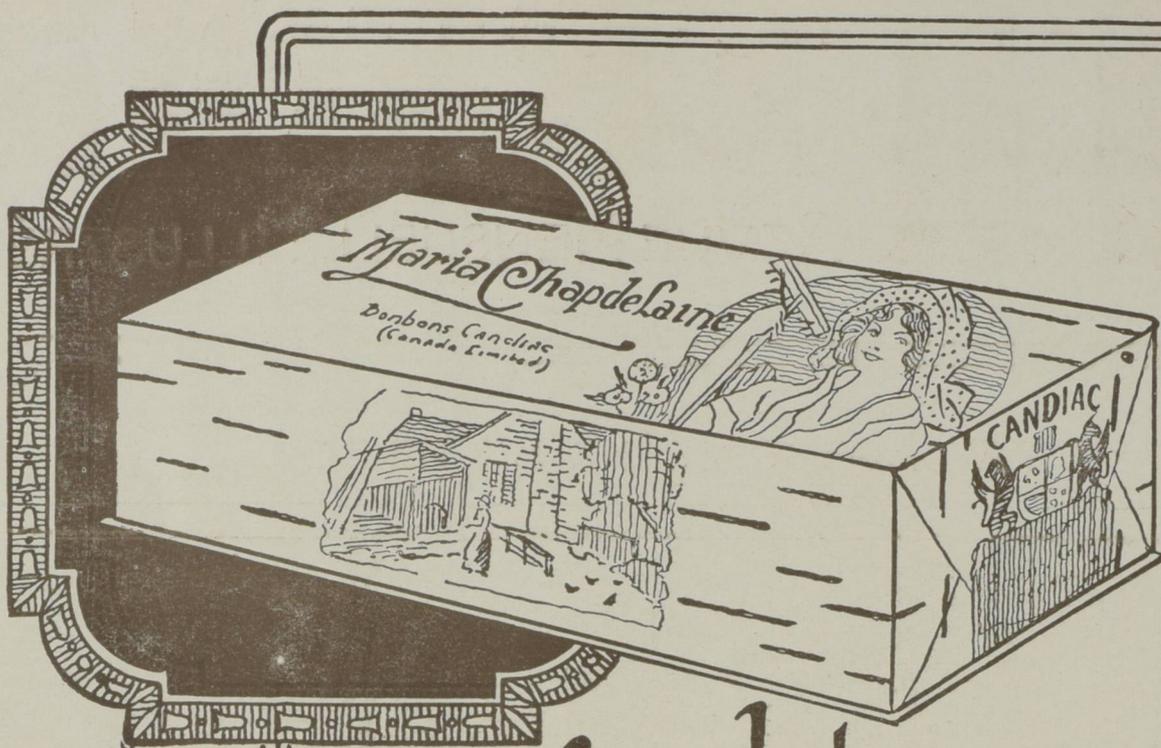
(Coutrosie du Pacifique Canadien.)

Il y a quelques années, le Pacifique Canadien a fait effectuer des travaux considérables pour irriguer certains districts des environs de Calgary, en Alberta. On voit ici une prise d'eau pratiquée dans la rivière Bow, en vue d'alimenter les canaux irrigatoires qui fournissent l'humidité nécessaire au sol, dans cette région.

Arts, = Sciences, = Lettres

Septième année, vol. VII, no. 11 - QUÉBEC - Mars, 1927

25 c.



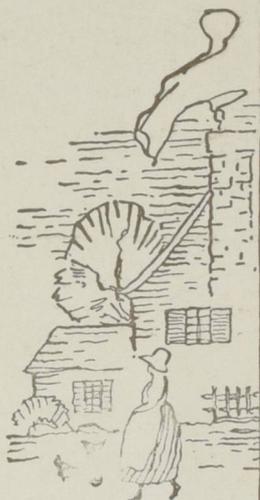
# Les Chocolats Maria Chapdelaine

Renommés pour leur qualité supérieure, tout comme leur nom signifie excellence littéraire.

Noix et fruits, nougats et fondants . . . . tous dans une même boîte! Quelles friandises délicieuses, quel choix exquis!

Ces chocolats surfinis sont en vente dans tous les établissements sérieux, - parce qu'ils sont supérieurs et possèdent un cachet d'originalité très marqué.

*Bonbons Candiac*  
- (Canada) Limitée -



# LE TERROIR

## REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

VOL. VII

QUÉBEC, MARS 1927

No 11

### L'INTERET NATIONAL

Il y a quelques semaines un magazine de Toronto publiait un article de M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, sur un sujet assez délicat : *l'utilité pour tous les Canadiens de bien connaître la langue française*. L'opinion d'un tel personnage vaut bien la peine qu'on s'y arrête et pour plus d'une raison : d'abord pour en rendre hommage à l'auteur, puis démontrer les véritables sentiments de ceux dont la grande influence dirige l'opinion publique et enfin pour mieux définir nos aspirations patriotiques et mieux orienter notre vie nationale.

“... Il n'est pas un seul véritable Canadien, quelles que soient ses origines, qui ne désire voir régner la meilleure entente et la plus complète harmonie entre les deux races qui forment la grande majorité de la population de ce pays. Il est également vrai que les provinces fédérées, telles que constituées aujourd'hui, sont le résultat d'une union entre les Canadiens anglais et les Canadiens français, divisés dans les proportions approximatives de deux tiers parlant l'anglais et un tiers parlant le français. Dès les débuts, les deux races s'unirent pour entreprendre la tâche de développer ce vaste Dominion. Est-il nécessaire de dire que les résultats que produira cette association seront proportionnés à l'entente qui règnera entre les deux races, et ici je crois que je puis me permettre de déclarer que cette entente ne saura mieux se réaliser que si les deux langues sont couramment employées...”

“... Il est vrai que les caractéristiques des deux races sont dissemblables. Malgré qu'il y ait de nombreuses exceptions, comme règle générale, l'Anglo-Saxon excelle dans les affaires, dans les grandes administrations et dans les positions exécutives. D'un autre côté, il est inférieur à son voisin canadien-français au point de vue des qualités esthétiques, par exemple lorsqu'il s'agit d'apprécier la musique, la peinture et les arts en général. Ses caractéristiques nationales sont accentuées par sa mentalité. Il est d'un tempérament différent, plus sérieux, plus pratique, plus ferme, moins sentimental. Mais en souplesse de dispositions, en finesse d'esprit, en sentimentalité, il peut en apprendre beaucoup de son concitoyen de langue française.

“Les Canadiens français sont une race remarquablement prolifique. Leur nombre augmente rapidement et ils se répandent dans toutes les parties du Canada. Autant que nous, ils sont pleinement citoyens de ce pays. Ils forment l'autre moitié de l'équipe qui a entrepris d'assurer à ce Dominion la prospérité et l'influence. Leur langue leur a été garantie et elle est employée à l'égal de l'anglais au Parlement. Si, comme condition de la Confédération, nous en avons conservé l'usage dans cette enceinte, existe-t-il une raison valable pour ne pas lui donner une place plus grande dans notre système d'éducation, lorsque nous savons que sa connaissance constitue un autre médium d'entente et de concorde?...”

“... Un grand nombre de Canadiens français lisent les journaux et revues de langue anglaise afin d'apprendre encore mieux la langue des Canadiens anglais et se renseigner sur leurs opinions. Ce serait une excellente chose qu'il y aurait plus grande réciprocité dans cette manière d'agir. Les journaux de langue française du Canada sont bien rédigés, bien informés et présentent un tableau exact et caractéristique des choses qui intéressent les Canadiens français...”

“L'intérêt national, qui est encore l'un des plus grands facteurs de progrès humain, semble donc constituer un argument sans réplique en faveur de l'enseignement obligatoire du français dans toutes nos écoles.”

Ces raisons invoquées sont d'importance capitale.

Monsieur Beatty, avec une remarquable précision, définit les aptitudes des deux races qui constituent la population de ce pays. La provenance de l'une et de l'autre est de milieux d'homogénéité différente, ces pays européens où tant de siècles ont accumulé sur les générations actuelles un antagonisme difficile à déraciner.

N'appartient-il pas maintenant au Canada de démontrer que son peuple, bénéficiaire de deux mentalités distinctes, a su produire une nation riche de deux héritages ethniques qu'il a transformés en patrimoine de valeur nouvelle caractérisant une autre évolution dans le progrès de l'humanité.

Georges MORISSET,

# D'UN MOIS À L'AUTRE

Le temps des "sucres" approche. Mais cela, à la vérité, n'émeut plus guère nos populations rurales. Il est vrai qu'à la campagne comme à la ville l'on se lasse de tout : tout passe, tout lasse, tout casse. C'est pourquoi s'en vont à vau l'eau nos plus jolies traditions. L'on fait encore, aujourd'hui, des parties de sucre, mais la poésie d'antan y est absente depuis longtemps. Fini le pittoresque des bonnes vieilles cabanes à sucre. Elles ont fait place à de confortables et riches fabriques que l'on ne fréquente plus qu'au strict point de vue industrie. Mais c'est le progrès et, comme le dit quelque part Henri Bordeaux : "On ne peut pas empêcher les gens d'inventer. Et quand ils inventent d'un côté, ils détruisent de l'autre. C'est la loi."

N'importe, l'industrie du sucre d'érable n'en reste pas moins, chez nous, l'une de nos plus caractéristiques industries et, nous ajouterons, parmi les plus rémunératrices. On l'a même rendu plus payante en la modernisant et, partant, en lui enlevant le plus fort de son côté pittoresque. Alors, tant mieux. Cela nous console évidemment de la disparition de maintes traditions.

Donc, nous approchons du "temps des sucres". Les derniers jours de doux temps ont hâté cette saison, nous assurent les vieux qui font, sous ce rapport, des prédictions étonnamment justes. En effet, ils prévoient déjà que si le temps doux se maintient quelque peu comme il est depuis le commencement de mars, l'entaillage des érables pourra se faire dans quelques jours. D'ailleurs, dans les districts "sucriers", l'on a commencé les préparatifs préliminaires, sinon immédiats. La neige a baissé et plusieurs fermiers qui possèdent de grandes érablières, notamment dans la Beauce, ont déjà promené, en de réguliers vas et vients, les gros traîneaux doubles qui tracent vers l'érablière et la cabane un chemin praticable. Ce sera autant de fait quand viendra le temps de chausser la raquette et de courir d'érable en érable pour l'entaillage.

On nous assure que cette année, les cultivateurs possesseurs d'érablières se proposent d'intensifier la production. Tant mieux. Maintenant qu'ils sont organisés, ils désirent aussi ne mettre sur le marché qu'un produit de parfaite qualité. Le procédé de cuisson est maintenant tout à fait moderne, et, même dans les plus pauvres sucreries, l'on tient à n'employer que des appareils dernier cri, tout cela dans le but d'obtenir de l'érablière la plus grande production rémunératrice possible.

Vive donc toujours le "temps des sucres" !

\*  
\* \*

Comme l'on sait, l'on est à faire des instances auprès du gouvernement central pour obtenir un octroi spécial

qui aiderait à réparer nos vieilles fortifications de Québec. L'on a pu obtenir une somme de \$100,000 pour les réparations nécessaires à la citadelle, mais quant à ce qui regarde les fortifs québécois, cela ne semble pas marcher tout seul. L'on a suggéré, presque en définitive, de confier leur garde et leur conservation à la Commission des Champs de Bataille Nationaux. Ce serait à la vérité une heureuse solution si cependant la Commission avait l'argent nécessaire. Toujours est-il que l'on commence assez mal à réaliser cette suggestion puisque au lieu de se mettre en frais de réparer l'on s'est mis à aider le temps à démolir.

Le fait est que pour permettre l'agrandissement du Théâtre de la Porte Saint-Jean, des ouvriers viennent de commencer la démolition de la partie la plus historique peut-être de nos vieux murs d'enceinte, celle qui avoisine la Porte Saint-Jean. Interrompue la pittoresque promenade projetée par Lord Grey autour du vieux Québec en longeant le sommet des remparts ! ... Comment franchir la brèche que le pic démolisseur est à pratiquer ?

Québec, doit-on redire sans cesse, afin que nous ne le perdions jamais de vue, est la seule ville en Amérique qui ait des ruines ; c'est un honneur qu'il est de notre devoir et de nos intérêts de garder. Québec est également la seule ville en Amérique qui ait un caractère militaire. Son site en entier, en effet, est parsemé de ces ruines éloquentes et des traces encore visibles de cette lutte héroïque et acharnée qui signala la naissance de la suprématie anglaise dans le Nouveau-Monde, et cette lutte non moins rude qui en 1775-76 nous fit réprover le régime républicain que nous proposaient nos voisins. Combats et batailles, embuscades, luttes et embûches, qui peut plus que nos remparts nous en redire les glorieuses péripéties, le brillant passé et sa mélancolique décadence ? Voilà pourquoi ceux qui ambitionnent d'autres splendeurs québécoises que la somptuosité des restaurants grecs ou chinois désirent ardemment la conservation intacte de ce trésor unique que constituent les vieilles pierres de nos fortifications. Faut-il le redire ? Québec n'aura de l'attrait pour le touriste étranger qu'à cette condition : tant que notre ville conservera ce caractère que décrivait en quelques mots, le savant professeur anglais Stilliman qui visitait notre ville en 1819 et qui disait d'elle : "... forteresse remarquable qui élève son front superbe et se cambre avec dignité et fierté dans sa robe de pierre. Elle a conservé un air des temps chevaleresques ; elle a soutenu des sièges ; elle a reçu son baptême de feu."

Nos fortifications nous racontent tout cela. Alors, conservons à Québec sa belle robe baptismale faite de vieilles pierres.

Petit à petit, le Gouvernement centralise nos archives. L'on voit, depuis quelques temps, sur le feuillet de la Chambre des députés, le titre d'un très court projet de loi qui a pour objet de faire transporter au Bureau des Archives provinciales, à Québec, les documents historiques qui se trouvent éparpillés, par toute la province, dans les greffes des protonotaires. C'est la centralisation qui continue. Voilà trois ans seulement, les archives étaient disséminées en maints endroits de l'Hôtel du Gouvernement. Aujourd'hui, elles sont placées dans un seul local approprié où, sous la direction de M. Pierre-Georges Roy, l'on a commencé, l'on sait avec quel succès, à en faire le classement. Encore une étape et toutes nos archives provinciales seront, enfin, en leur lieu, nous voulons dire le Musée dont on est présentement à préparer les plans et que le Gouvernement va construire bientôt quelque part dans le Parc des Champs de Bataille Nationaux de Québec.

Il ne faudrait pas s'étonner de la lenteur de ce travail de centralisation de nos archives provinciales. On sait, ou plutôt, on ignore d'une façon générale quel temps, quelles démarches, quel travail a coûté la création d'un Bureau d'archives publiques, ou plutôt l'érection d'une division spéciale du Département de l'Agriculture à Ottawa en un dépôt d'archives canadiennes qui date de 1872. Des démarches ont été faites pendant plus de vingt ans pour en arriver là, malgré que dans le temps, comme aujourd'hui, l'on concevait l'intérêt de première force que présentaient la collection, le classement, la conservation et la garde des archives du Canada. Et il ne faudrait pas s'imaginer que le travail est fini, que la tâche est achevée.

Il eut été malséant que nous ne nous fussions pas occupés de nos archives même trop tardivement, comme nous l'avons fait. Toutes les nations du monde ont attaché la plus grande importance aux dépôts de leurs archives. En Angleterre, particulièrement, on en fait une question primordiale. Dès 1473, Edouard III, dans une ordonnance, ne déclarait-il pas que "les archives publiques sont considérées comme le trésor de la nation et il est ordonné qu'elles soient accessibles à tous les sujets du Roi." C'est de tradition.

Quant à nous, que de précieux documents n'avons-nous pas perdus faute de soin. On connaît l'histoire du manuscrit si précieux du Journal des Jésuites arraché, par hasard, à la boîte à bois du gardien de l'ancien Parlement de Québec juste au moment où il allait servir de combustible. Une partie, du moins, a échappé, comme par miracle, au désastre. Mais que d'autres documents, peut-être aussi précieux, n'ont pas été aussi chanceux que le Journal des Jésuites et n'ont pu échapper à d'autres boîtes à bois, peut-être à la même, sans que nous le sachions. Sir James LeMoyné rapporte, quelque part, que de forts précieux documents existaient sur l'héroïque défense de Lévis au Fort Jacques-Cartier, à Saint-Augustin, comté de Portneuf, après la fatale journée du 13 septembre 1759. Il fit lui-même une enquête pour retrouver ces papiers que l'on disait dans quelques greniers de métairies des environs. Après maintes recherches, il appert que la ménagère d'une

de ces fermes avait vendu, quelque temps auparavant, toute une charge de vieilles paperasses, lettres à l'antique calligraphie française, entre autres, à un fabricant de papier, un M. Reid, de Québec, trois sous la livre, pour être employés comme matière première.

\* \* \*

Notre tabac canadien a eu, l'autre jour, les honneurs de la Chambre des députés. On a entendu à sa louange sept ou huit bons discours dans lesquels l'on a démontré qu'il serait presque criminel de le laisser dans l'indifférence. Ce débat sur le tabac canadien a été soulevé par M. J.-E. Daniel, député de Montcalm, un sage de la Chambre, qui ne fait pas de bruit généralement et qui ne parle qu'à bon escient. Tout notaire qu'il soit, le député de Montcalm n'en est pas moins une autorité en matière de culture de tabac. Il a passé sa vie, comme il dit, au milieu des planteurs de tabac du comté de Montcalm, le comté, peut-on dire, le plus grand producteur de tabac de l'est du Canada puisque il peut revendiquer à lui seul trois millions de livres sur les huit millions de livres de tabac cultivé dans la province de Québec. En effet, c'est là la production annuelle du comté de Montcalm.

Aussi, son représentant à la Chambre peut-il parler avec autorité des avantages de la culture raisonnée et intelligente de la plante à Nicot. Il a fourni là-dessus des données tout à fait intéressantes, en particulier sur les progrès accomplis, du côté de cette industrie, dans les comtés producteurs de notre "petun" canadien, comme Montcalm, Joliette, Rouville et d'autres, et sur l'amélioration de la qualité de cette plante.

Nos ancêtres pouvaient-ils croire, un jour, qu'avec leur épouvantable "verrine", qui était alors le tabac canadien, l'on viendrait à fabriquer des cigares? Et pourtant, c'est un fait accompli. L'on fume avec délices des cigares faits de tabac canadien que l'on croit fabriqués de pures feuilles de la Virginie ou de la Havane, et cela malgré nos conditions climatologiques qui "handicapent" passablement la culture, chez nous, des tabacs de qualité supérieure quant, du moins, à la saveur et à l'arôme.

N'importe, notre tabac canadien est aujourd'hui bien vengé de tous les brocards dont on l'a accablé alors qu'il ne pouvait passer pour autre chose que de la verrine, cette expression du terroir qui exprimait, dans le sens tabagique, la nausée, et l'on inventait des histoires et des histoires à son sujet. On demandait, par exemple, pourquoi la baleine avait vomie Jonas qu'elle avait avalé en cours de route dans un moment de distraction, sans doute, et l'on répondait que le Ninivite s'ennuyant, le troisième jour de sa captivité dans les entrailles du monstre, alluma pour passer le temps une pipe de tabac canadien. Alors la baleine rejeta Jonas sur le rivage. Probablement que si Jonas s'était mis à fumer un Grothé fait de feuilles de tabac de Rouville, l'estomac du cétacé eut résisté et Jonas eut goûté bien des jours heureux dans son humide prison.

Damase POTVIN.

# JEUNESSE ET CHANSON

par Maurice MORISSET, rédacteur du *Carillon*

“... Pour perpétuer parmi nous la saine et robuste gaieté des aïeux.”

Comme voilà deux mots qui se trouvent en excellente compagnie ! Pour la jeunesse, quoi de plus naturel que de chanter ? C'est l'âge des floraisons premières, des irrésistibles élans, des purs enthousiasmes. Quand on est jeune, on veut crier son bonheur, sa joie de vivre. Droiture, noblesse, compassion, courage, générosité : autant de qualités qui sont communes à la jeunesse et à la chanson, lorsque toutes deux restent fidèles aux principes du Beau et du Bien.

Qui donc remplit de ses chansons  
Nos champs, nos bois et nos maisons ?  
C'est la jeunesse !

Qui donc éclaire notre ciel  
Comme un chaud rayon de soleil ?  
C'est la jeunesse !

Qui reconforte et rend plus gai  
Nos cœurs aigris ou fatigués ?  
C'est la jeunesse !

Quand l'horizon nous semble noir,  
Qui nous redonne un peu d'espoir ?  
C'est la jeunesse !

C'est le bon et doux Botrel qui nous parle ainsi. Qui osera le contredire ?

En France on a depuis longtemps compris que si la Chanson devait porter tous ses fruits, il fallait qu'elle fût tout d'abord implantée dans le cœur même de la jeunesse. Au foyer, à l'école, dans les pensionnats, les lycées, les universités, on fait chanter les jeunes. Au Canada français on aime sans doute à chanter. Transmise par les aïeux, cette passion du chant nous a valu l'incomparable richesse de notre folklore. Toutefois, si *La poulette grise*, *Marianne s'en va-t-au moulin*, *A la claire fontaine*, *Un Canadien errant*, les vieux airs de Noël et cent autres mélodies ont charmé les jours déjà lointains de notre enfance, il n'en reste pas moins vrai qu'au foyer l'on chante moins qu'autrefois. Et c'est là une lacune qui est bien près d'être un malheur. C'est donc aux parents, aux mamans surtout que nous faisons appel pour que se continuent près du berceau les admirables coutumes que nous ont léguées les ancêtres.

Que dire du chant à l'école, ce prolongement de la famille ?

Là encore il nous semble que l'on pourrait chanter davantage. Dans nos collèges et nos couvents, l'on ne prend peut-être pas suffisamment l'initiative de faire bien comprendre aux jeunes gens et aux jeunes filles toute l'importance de la Bonne Chanson. A vrai dire, l'on n'insiste pas assez sur le rôle de la Bonne Chanson comme propagatrice d'idées saines, élevées et généreuses. Sans doute ne faut-il rien exagérer. Dans plusieurs maisons d'éducation la part du chant est convenable. Mais, en général, le chant n'occupe pas, dans le programme éducatif, la place qu'il mérite.

Loin de nous la pensée que la chanson devrait empiéter sur l'enseignement des autres matières du

cours régulier. Cependant, comme elle répond à un impérieux besoin de l'âme, comme elle est semeuse d'optimisme et de joie, comme elle coopère à la formation intellectuelle et morale, comme elle est un puissant facteur d'enthousiasme et de patriotisme, la chanson devrait retentir à l'école.

Certes, rien ne serait plus logique ni plus profitable que de consacrer quelques minutes par jour, voire une heure par semaine à l'étude sérieuse de la chanson. Puis, pour rompre la monotonie de cette initiation théorique, on aurait recours à quelques exercices. Par exemple, on pourrait exécuter, à l'unisson ou en parties, certains refrains du bon vieux temps ou certaines chansons modernes du meilleur répertoire français ou franco-canadien.

Une fois l'année scolaire terminée, on apporterait ainsi chez soi une bonne réserve de chansons qui feraient un heureux contrepois à la chanson étrangère. Quelle pitié, — dans nos salons et un peu partout durant les vacances, — d'entendre nos adolescents s'égosiller dans des airs qui ne se rattachent ni à notre tempérament ni encore moins à nos traditions ! La peste des élucubrations yankees fait malheureusement trop de victimes. Dans un anglais atroce, trop de jeunes gens et trop de jeunes filles nous cornent aux oreilles des iniquités musicales et littéraires. On se laisse bousculer par le rythme syncopé, sans songer un seul instant que les paroles que l'on prononce sont à tout le moins absurdes quand elles ne relèvent pas du dernier vulgaire ou encore du blasphème.

Le seul moyen de réagir contre ce mauvais courant, c'est, pour les phalanges qui se sont outillées à l'école, de remplacer les âneries américaines et autres insipidités par la Bonne Chanson, qu'elle nous vienne de France ou du Canada. Quels immenses services nos étudiants pourraient ainsi rendre à l'œuvre commune !

En effet, après avoir commencé à l'école à entendre et à chanter soi-même des chansons de premier choix, notre jeunesse joindrait son apostolat à celui des aînés. Or, dans un avenir prochain, cette belle coopération ne manquerait pas de porter des fruits abondants.

Si nos chansons populaires et modernes ont su retenir l'attention d'esprits transcendants comme celui de J.-Murray Gibbon, — qui vient de la traduire presque toutes et qui veut les répandre dans les écoles anglaises — quelle honte ce serait pour nous de négliger un si beau patrimoine artistique !

Une dépêche d'Angleterre nous apprenait qu'un auditoire londonien avait applaudi avec enthousiasme les chansons canadiennes-françaises traduites et interprétées par Murray Gibbon. Quel exemple et quel réconfort pour ceux qui, comme Charles Marchand, se dévouent depuis des années au triomphe d'une idée : perpétuer parmi nous la saine et robuste gaieté des aïeux !

Maurice MORISSET.

Ottawa, janvier 1927.

## Châteaux d'Espagne et Solitudes du Nord

par Aimé PLAMONDON

### "VISIONS D'ESPAGNE" (1)

par Jacques DUMOULIN, *avocat*.

J'hésite toujours à entreprendre la lecture d'un récit de voyage. La raison en est simple, c'est que la plupart des ouvrages de ce genre sont ennuyeux, pleins de détails inutiles, imprégnés de banalités et scrupuleusement dénués de toute pensée nouvelle, de tout aperçu original.

Cependant, cette règle comme toutes les autres souffre exception. Le volume de M. Jacques Dumoulin est heureusement venu me le rappeler, car si j'ai commencé sa lecture avec un peu d'inquiétude, je l'ai poursuivie et achevée avec un intérêt qui a été sans cesse en augmentant. En effet, les *Visions d'Espagne* fourmillent de pages intéressantes, amusantes, ironiques parfois, où s'entrecroisent aimablement les descriptions de villages, les portraits de personnages et les commentaires savoureux sur les mœurs et les usages d'un pays que nous ignorons beaucoup trop.

On ne saurait trop louer M. Dumoulin d'avoir profité de circonstances favorables pour visiter en détail le royaume ensoleillé de Ferdinand et Isabelle, la patrie de Cervantès et de Carmen, devenue aujourd'hui le fief d'Alphonse XIII, ou plutôt de M. Primo de Rivera.

Surtout, il est à propos de féliciter le voyageur d'avoir su regarder avec une attention aussi pénétrante les spectacles qu'il lui a été donné d'observer au cours de sa longue randonnée. M. Dumoulin nous promène en automobile, ce qui est bien moderne, tout en ne laissant pas d'être poétique à l'occasion, à travers les villes, les villages et les campagnes de la péninsule. Il nous montre ce qu'est l'existence des villageois de là-bas avec sa monotonie, sa paresse et sa médiocrité. Puis, il nous amène avec lui visiter les grandes villes : Madrid, Séville, Grenade, Cordoue, afin de nous initier au genre de vie des citadins de toute catégorie qui habitent ces lointaines métropoles.

Considérations philosophiques, souvenirs du passé, évocation de l'épopée des Maures, aperçu discret sur le commerce, l'industrie, la littérature et les arts, voire même réflexions amusantes sur la médecine et les médecins, voilà ce que M. Dumoulin a su renfermer dans ses *Visions d'Espagne*. Cela suffit pour que je ne craigne pas de lui conseiller de continuer, d'abord à voyager, puisqu'il en a l'inestimable avantage, et ensuite à nous raconter ses voyages.

Je me permettrai seulement de lui demander bien amicalement de s'employer à faire disparaître le plus qu'il pourra sa personnalité dans ses récits, à émonder son style qui est naturellement vif et alerte d'une foule d'expressions prétentieuses, de périphrases compliquées, de locutions trop recherchées, qui l'alourdissent et le rendent assez souvent obscur et diffus. De plus, qu'il corrige bien attentivement les épreuves de ses livres, afin d'en faire disparaître certaines fautes d'orthographe qui déparent les meilleures phrases, choquent la vue du lecteur et le prédisposent à la malveillance envers l'auteur.

Quoiqu'il en soit, je réitère mes félicitations à M. Dumoulin et j'attends avec intérêt son prochain ouvrage.

(1) P. Larose, Enr., imprimeur, Québec.

## "NOTES SUR LA CÔTE NORD ET LE LABRADOR CANADIEN" (2)

par Edgar ROCHETTE, *avocat et Conseil du Roi*.

Dédaignant la splendeur des couchers de soleil sur l'Alhambra, et sacrifiant froidement les émotions violentes des combats de taureaux, M. Edgar Rochette s'en est allé vivre quelques mois dans l'extrême nord de notre province, le long du littoral du bas Saint-Laurent. Il a rapporté de sa course attentive un volume qu'il nous présente sous le titre modeste de *Notes sur la Côte Nord et le Labrador canadien*.

M. Rochette, avocat érudit, homme d'action et d'initiative, s'est préoccupé avant tout du côté utilitaire et tout son travail a pour but d'attirer l'attention du gouvernement et du public en général sur les ressources, les possibilités et les besoins de l'immense territoire qu'il a parcouru. C'est pourquoi, sans doute, il a voulu dans sa préface se défendre absolument de toute intention littéraire et a tenu à nous affirmer à plusieurs reprises qu'il a simplement voulu être utile, d'abord aux habitants de cette lointaine région, et ensuite à notre population en général. Déclarons donc de suite que pour n'être pas ce qu'on peut appeler une œuvre strictement littéraire, le volume de M. Rochette ne s'en recommande pas moins par sa clarté, sa langue précise, l'abondance et l'intérêt de son information.

Il est certain que ces "Notes" viennent à leur heure, qu'elles répondent à un besoin, comblent une lacune considérable. Jusqu'ici, en effet, nous n'avions que des données anciennes, assez vagues et éparpillées un peu partout, sur l'existence des habitants de la Côte Nord, sur les industries qu'ils exercent et sur les besoins urgents qu'ils ont de recevoir des pouvoirs publics une aide efficace afin de pouvoir prospérer et rendre au pays les services considérables qu'on peut attendre d'eux.

M. Rochette nous donne d'abord une nomenclature rapide de tous les villages, postes et établissements de la Côte Nord, indiquant en quelques phrases leur importance, le chiffre de leur population, les occupations de leurs habitants et les caractéristiques qui les distinguent. Ensuite, envisageant l'ensemble de son sujet, il étudie les ressources hydrauliques et forestières de cette région, qui sont d'une richesse et d'une importance de tout premier ordre, puis il disserte successivement sur la chasse et la pêche, l'état de la voirie, la question indienne et, enfin, sur les conditions sanitaires dans cette partie de notre province.

Je ne saurais trop recommander la lecture de ces pages à tous les patriotes éclairés, à tous les citoyens soucieux de voir notre pays se développer et prospérer par l'exploitation sage et intelligente des incomparables ressources dont la Providence l'a doté.

De plus, l'ouvrage de M. Rochette contient des statistiques précieuses, des renseignements extrêmement intéressants et des aperçus pleins de saveur particulièrement sur la chasse, la pêche et l'hygiène. J'ai beaucoup aimé le chapitre qu'il consacre à la question indienne, plein d'une émotion contenue et d'une délicieuse mélancolie.

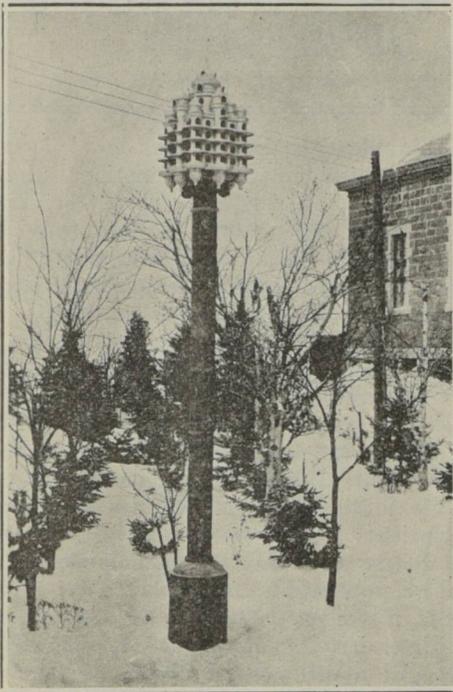
M. Rochette ne s'arrêtera pas en si bon chemin, je le connais assez pour en avoir l'assurance. Il continuera à mettre au service de son pays sa belle intelligence et ses nobles convictions. C'est pourquoi j'aime à le féliciter et à le remercier en attendant sa prochaine contribution à nos lettres canadiennes et à notre bibliothèque, encore bien modeste, d'économie politique.

Mars 1927.

Aimé PLAMONDON.

(2) Imprimerie Le Soleil Limitée, Québec.

## LES MAISONNETTES D'OISEAUX



Une maisonnette, une habitation, un château de 80 appartements pour les oiseaux dans le jardin du presbytère de Ste-Thècle.

Dernièrement nous avons le plaisir de recevoir un opuscule illustré contenant le rapport annuel de la Société Provancher d'Histoire Naturelle du Canada, dont le siège social est à Québec et dont le président est (1926-17) M. le Dr Alexandre Déry, qui remplit ses fonctions avec toutes les grâces d'état d'une véritable vocation. Il est un amant de la nature laurentienne et un protecteur de nos oiseaux. A l'entendre causer, on reste fortement impressionné, tant et si bien qu'il les connaît, que les oiseaux sont ses enfants et qu'il est tout au moins leur humaine providence.

En parcourant ce rapport nous y avons remarqué des faits si charmants et constaté des progrès si sensibles que nous ne pouvons résister au désir de mieux les faire connaître, grâce aussi à la très complaisante collaboration de M. Louis-B. Lavoie, le secrétaire de la Société Provancher. S'il est une science qui cadre bien avec le programme du *Terroir*, c'est bien celle de l'histoire naturelle. Il ne faut pas s'étonner de la cueillette que nous faisons puisqu'ainsi nous rendons hommage à une société qui "par ses activités, par ses œuvres, ses nombreux travaux, a pris en 1926 un essor considérable et attire maintenant sur elle l'attention du public."

Le principal événement de l'année 1926 a été certainement la grande manifestation populaire qui s'est déroulée au mois de mai à l'orphelinat de Giffard : "la plantation des arbres". Voulant donner aux 700 petits orphelins des SS. de la Charité une leçon de choses qui leur soit utile et profitable, la Société Provancher demanda et obtint de l'honorable ministre de l'Agriculture que la "Fête des Arbres" fût célébrée sur les terrains de l'orphelinat de Giffard. Développer dans l'esprit de la jeune génération le sens et le goût des êtres ou des choses de la nature : les oiseaux, les arbres, la verdure, les fleurs, le gazon ; inculquer dans l'esprit des enfants le respect de la propriété si souvent dilapidée par ceux-là qui n'ont pas eu le privilège d'une parole ou d'un exemple qui leur ait appris à la protéger ; créer au sein de la population une mentalité nouvelle, c'est-à-dire développer chez nos gens l'idée de conservation et de protection de tout ce qui a la vie, tels ont été quelques-uns des objets poursuivis par la Société Provancher, en demandant et en

# La Mère de tous les Arts

LES ACTIVITÉS ET LES PROGRÈS DE LA SOCIÉTÉ PROVANCHER  
D'HISTOIRE NATURELLE

La leçon de chose de la Fête des Arbres. — La surveillance des colonies d'oiseaux. — La légende des Loups-marins. — L'Île aux Basques. Les maisonnettes d'oiseaux. — Chez les cercles des fermières. — Les musées et les jardins scolaires.



"L'histoire naturelle est la source des autres sciences physiques, la mère de tous les arts."  
BUFFON.

obtenant l'appui généreux du Gouvernement pour créer le splendide parc des orphelins.

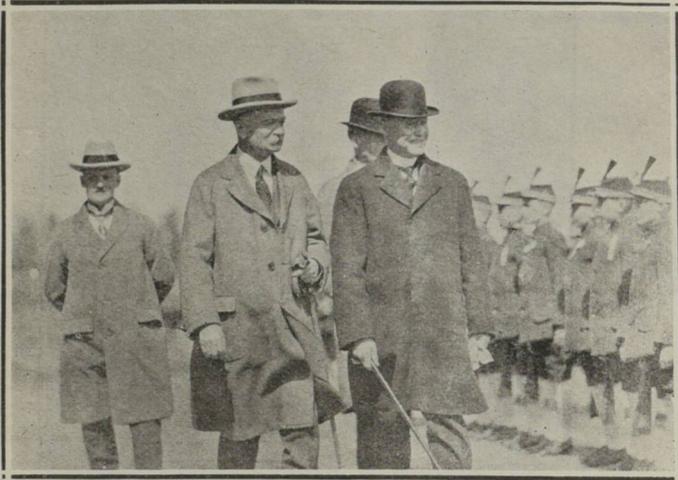
Pour cela, la Société Provancher avait besoin de jardins scolaires, il lui fallait des arbres, un parc, un enseignement théorique et pratique de l'histoire naturelle. Avec l'aide du gouvernement provincial, elle a réussi à réaliser une bonne partie de son entreprise, avec la perspective de la voir couronnée avant peu d'un succès complet.

A notre demande, un officier du département de l'Intérieur, branche des Parcs Nationaux, fut délégué à Québec, au mois de février, pour discuter avec les membres du bureau de direction de l'opportunité et de l'urgence d'établir un système de protection efficace sur les îles et la rive sud du St-Laurent. Tous les directeurs présents à cette conférence exposèrent clairement la situation à M. Hayes Lloyd et réclamèrent la juste part de la province de Québec dans la distribution du subside dépensé annuellement sous l'empire de la loi de la convention des oiseaux migrateurs. Cet officier admit sans peine l'importance et l'urgence de l'organisation d'un système de protection efficace, au moyen de la nomination de gardiens pour la surveillance des colonies d'oiseaux, pendant la période de nidification. Il fit un rapport en conséquence à son département, qui a admis qu'aucun arrangement par écrit n'a été conclu avec la province de Québec, quant à la mise en vigueur de la loi de la convention des oiseaux migrateurs et comme conséquence les officiers d'Ottawa doivent s'occuper de la protection du gibier dans toute l'étendue de la Province et non pas spécialement dans les régions les plus éloignées du nord.

Les rapports des deux gardiens chargés par la Société de surveiller les deux colonies d'oiseaux des Razades ont été des plus satisfaisants. La quantité de canards eiders qui ont couvé sur ces îles fut à peu près la même que celle de l'an dernier. Mais nous tenons à consigner ici un fait important : c'est que le surplus de ces colonies a commencé à faire souche sur l'île St-Bernabé, située en face de Rimouski. Grâce à la surveillance d'un gardien spécial, dû à la générosité de M. Henri Desrivieres, un de nos membres, une centaine de nids de canards eiders ont été protégés sur cette île le printemps dernier.

La Société s'est aussi assurée une seconde propriété par l'achat de l'importante colonie d'oiseaux de la Razade d'en haut, protégée par ses soins depuis sept ans, située dans le comté de Témiscouata, bas St-Laurent. Cette île attire l'attention à un double point de vue : colonie d'oiseaux d'abord et par le fait historique suivant. En décembre 1839, d'après Charles Gauvreau, dans son *Histoire des Trois-Pistoles*, cette île servit de refuge à la plus grande partie de la population mâle du village qui s'était aventurée sur la glace pour chasser le loup-marin. Depuis cette date, des croix commémoratives en bois rappellent aux passants l'une des plus belles légendes du bas St-Laurent. *La Légende des Loups-Marins*. Dans un avenir prochain, la Société Provancher, avec le concours des citoyens des Trois-Pistoles, érige une magnifique croix en pierre, portant à sa

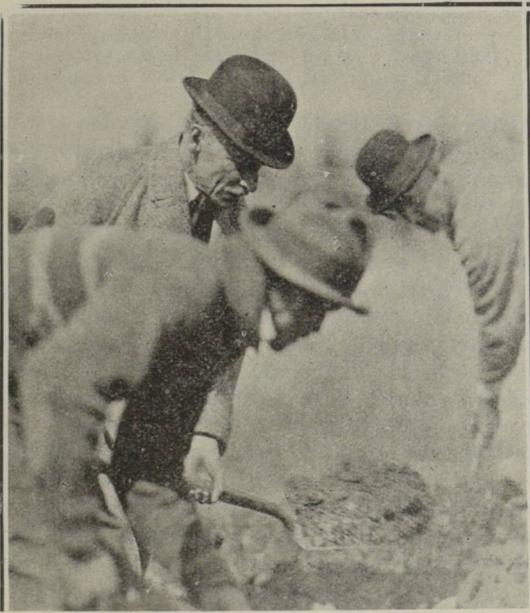
## Paysages et scènes du terroir



**SOUVENIR, FETE DES ARBRES 1926.** — Des cadets passés en revue par S. H. le lieutenant-gouverneur M. Pérodeau et par le brigadier-général Landry, — qui décédait quelques semaines plus tard.



**SCÈNE DU TERROIR.** — Il n'y a pas qu'à Spencer Wood que S. H. le lieutenant-gouverneur travaille... A Giffard aussi.



**SCÈNE DU TERROIR.** — L'honorable premier Ministre, M. Taschereau, vigoureusement à la tâche pour la plantation des arbres.



**UN TERRIEN FIDELE...** — Sir Charles Fitzpatrick, ancien lieutenant-gouverneur, n'entend pas céder sa place comme planteur. A gauche, le Dr Déry, tout fier de ce grand exemple !

*Souvenir de la Fête des arbres, 1926, à Giffard, sous les auspices de la Société Provancher d'Histoire Naturelle.*

base une inscription historique en bronze, pour perpétuer cette légende du Folklore d'une manière permanente . . .

Nous avons intéressé la Commission des Monuments Historiques et, à notre demande, une plaque historique sera placée sur la route, à l'entrée du hâvre des Trois-Pistoles, attirant l'attention des touristes sur l'île aux Basques où existent encore les vestiges des anciens fourneaux des pêcheurs de baleine du St-Laurent remontant à l'an 1500.

Un concours de construction de maisonnettes d'oiseaux a été organisé le printemps dernier à l'école des Frères de Neuville. Plus de quarante jolies maisons furent exposées par les élèves. Le Dr L. Lavallée, un de nos membres, et M. N. Filteau, inspecteur d'écoles, furent les juges de ce concours et des prix furent décernés aux meilleurs architectes.

Cette politique d'érection de maisonnettes d'oiseaux dans les parcs, dans les jardins, autour des demeures, prend de plus en plus d'extension. Il nous fait plaisir de constater que MM. les curés F.-X. Lefebvre, de St-Léonard, et M. Masson, de Ste-Thècle, ont érigé en face de leur presbytère de jolies maisonnettes de 16 et de 84 logis pour nos hirondelles. L'exemple part de haut : ils trouveront sûrement des imitateurs parmi leurs paroissiens.

M. Émile Altherr, un de nos zélés directeurs, a fait installer 350 nouvelles maisonnettes dans le parc des Champs de Bataille de Québec. C'est un bon nombre ajouté aux 150 qu'il y avait déjà. M. Altherr s'est aperçu de la disparition d'une trentaine de ses maisons, cependant il a été heureux de constater que soixante pour cent de celles qui sont restées ont été habitées cette année.

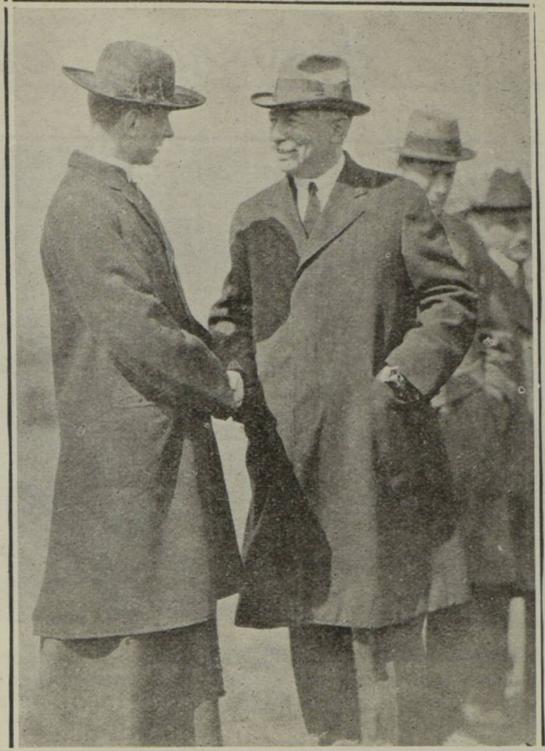
Ceux de nos membres qui désirent se procurer des maisonnettes d'oiseaux bâties suivant des données convenables à chaque pièce, peuvent s'adresser à la maison O. Chalifour de Québec, qui s'est spécialisée dans ces constructions, à des prix modiques.

Grâce au judicieux travail de M. Alphonse Désilet, J.A., un de nos membres les plus actifs, secondé par les instructeurs et instructrices du service de l'économie domestique, notre propagande éducative a atteint maintenant presque tous les Cercles de Fermières de la Province. En effet, dans six à sept cents assemblées des Cercles de Fermières qui se tiennent chaque année, il est question de l'ornementation de la propriété, des moyens d'attirer les oiseaux et de la protection de ces petits amis de l'agriculteur. Au moins une conférence a été donnée sur ce sujet, devant chaque cercle, par les soins du personnel du service de l'économie domestique du ministère de l'Agriculture. Plusieurs centaines de brochures de propagande pour la construction des maisonnettes d'oiseaux ont été distribuées en 1926. *La Bonne Fermière*, organe des cercles et des écoles ménagères, a publié plusieurs articles sur ce sujet.

Signalons aussi l'excellente initiative prise par le ministère de l'Agriculture, en vue d'aider à la création de musées scolaires. Depuis trois ou quatre ans, l'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture, accorde de généreuses sommes qui sont distribuées en prix aux instituteurs et institutrices qui prennent part à des concours de collections d'histoire naturelle : plantes, insectes, minéraux. Chaque collection est identifiée, disposée tout spécialement pour les fins d'enseignement et retournée ensuite à son propriétaire. M. Georges Maheux, entomologiste provincial, et M. Omer Caron, botaniste, deux de nos membres les plus actifs, s'imposent un travail considérable pour apprécier, identifier et monter à neuf ces collections. Celles-ci complètent le tableau en couleurs sur les "Insectes Nuisibles" que M. Maheux a préparé il y a deux ans et que le département a distribué dans toutes les écoles de la Province. Souhaitons que de nouveaux tableaux du même genre viennent s'ajouter au premier de cette belle série et fasse connaître, sous une forme attrayante, nos arbres, nos oiseaux utiles et nuisibles, nos mauvaises herbes, nos gros mammifères, nos animaux à fourrure, etc. C'est là une excellente façon de rendre l'enseignement plus canadien, plus national et nous devons féliciter de tout cœur ceux qui se dévouent à cette œuvre. MM. Maheux et Caron ont fait, en plusieurs endroits et devant des groupes variés, des conférences sur l'histoire naturelle.

M. Adrien Desautels, inspecteur des jardins scolaires, a entrepris, sous la direction de M. J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture, d'organiser, cette année, des concours d'embellissement des écoles rurales. Avec le concours actif des commissions scolaires, des arbres et arbrisseaux ont été plantés sur les terrains de huit écoles. Deux magnifiques coupes ont été données en prix. La Société Provancher a offert à M. Desautels une somme de dix piastres en prix, pour un grand concours de construction de maisonnettes d'oiseaux qu'il se propose d'organiser cette année, entre les différentes écoles qu'il visite. Nous espérons que ce sera un succès complet.

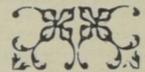
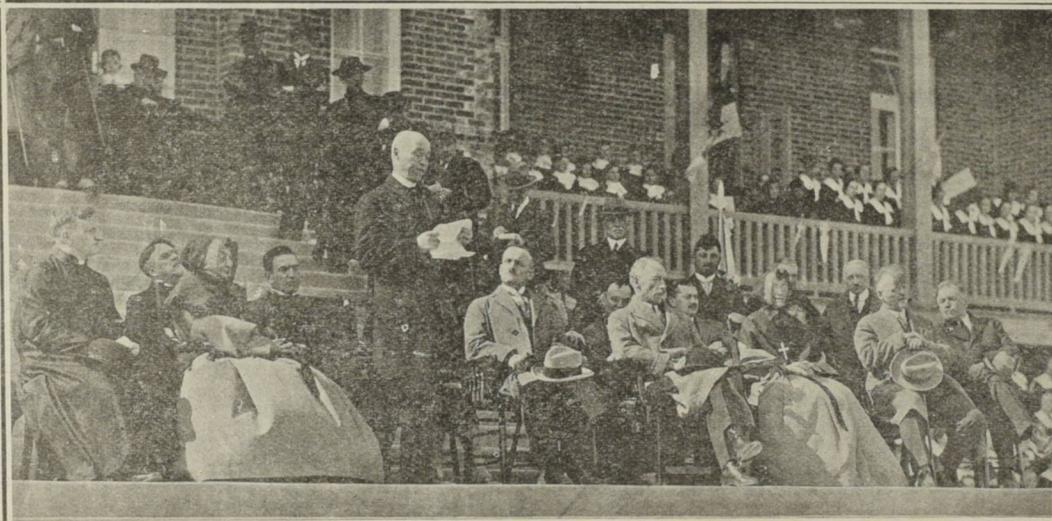
De plus en plus nombreux sont ceux de nos membres qui travaillent maintenant à la propagation des idées contenues dans le programme de la Société. A tous nous disons un cordial merci. C'est par la coopération et le travail de tous et de chacun de nos membres que se propagera, dans notre province, le goût de l'étude de l'histoire naturelle en général, que se vulgariseront ses connaissances dans le public, que se créera un sentiment populaire favorable à la protection des animaux indigènes, mammifères, oiseaux, poissons, et à leur propagation.



S. H. le maire de Québec, M. le Dr Martin, l'un des personnages à la Fête des Arbres, reçoit des félicitations ; c'est au lendemain de sa sortie de l'hôpital où il avait subi une grave opération.

Si la Société Provancher d'Histoire Naturelle réalise l'importance de ses étapes de progrès elle reconnaît qu'elle en est en grande partie redevable à des concours précieux, — rien du reste ne s'édifie sans cela, — tels ceux des ministères provinciaux de l'agriculture, des terres et forêts et des travaux publics surtout pour la célébration de la Fête des Arbres. Elle enrégistre avec fierté que S. E. le Gouverneur général du Canada, le vicomte de Willington, a accepté d'être le patron honoraire, que le premier ministre de la province de Québec l'a reconnue comme association d'utilité publique, qu'elle a créé de nouveaux prix d'histoire naturelle pour les élèves des maisons d'éducation où ces sciences sont au programme d'études, enfin que plusieurs de ses membres ont collaboré à différentes revues et publications scientifiques et fait des causeries ou conférences propres à faire aimer ce qui fait l'attrait bien-vivant de la nature : ces grandes familles : les oiseaux et les poissons.

GASPARD ROULETABILLE.



" TROIS HEURES P. M.,  
CANADIENS, C'EST L'HEURE  
SOLENNELLE... "

où les officiels s'assoient,  
parlent et écoutent." L'honorable  
lieutenant-gouverneur,  
proclame le devoir de planter  
des arbres, d'embellir son domaine.



EN MARGE DE LA BAGARRE

## Retraite allemande sur la Somme

Au moment où nous venions de constater jusqu'à quel degré la ligne allemande offrait à nos troupes une résistance opiniâtre, nous apprîmes soudainement et avec joie qu'au sud de notre secteur, messieurs les boches s'en allaient.

Le sept février, l'ennemi avait évacué Grandcourt, puis Baillescourt ; le dix-sept février, les forces anglaises avançaient d'un mille sur la rive sud de l'Ancre en direction de Miraumont. Le vingt-quatre, le mouvement de retraite de l'armée allemande s'accroît devant les troupes de la cinquième armée britannique ; l'ennemi évacuait soudainement sans combat une zone puissamment fortifiée que nous n'avions pu prendre au cours des durs combats de l'automne précédent.

Mais la retraite de l'Ancre n'était qu'un prélude. Le 15 mars, le grand recul allemand s'effectuait. L'avantage qu'espéraient obtenir les Allemands en retirant leurs troupes entre Arras et Soissons était la possibilité de former une masse de manœuvre libérée par le raccourcissement de leur ligne et la consolidation des deux charnières de repli ; c'est-à-dire la crête de Vimy, où nous venions d'éprouver un échec, et le fameux plateau de Craonne, où Napoléon avait combattu pendant la campagne de France. Les Allemands escomptaient aussi la désorganisation de nos plans d'offensive préparés par nous sur nos anciennes lignes. Mais une retraite est toujours une chose difficile à exécuter. Celle-ci ne devait s'opérer qu'en faisant le vide derrière soi par une dévastation systématique des ressources, des abris, et des voies de communications de l'adversaire. Le nouveau front défensif choisi par les Allemands était jalonné par Vimy-Cambrai, Saint-Quentin, Laon. Ce n'était plus un système de tranchées parallèles, mais une série de zones fortifiées formées par des lignes puissantes établies sur des crêtes, et soutenues en arrière par des installations profondes semées de nids de mitrailleuses en grand nombre, de fils de fer enterrés, de galeries bétonnées souterraines ; le point d'appui allemand au nord de cette organisation formidable, c'était Vimy, c'est-à-dire le secteur en face de nous. Cela indique suffisamment les difficultés que nous avions à vaincre !

Le quinze mars, le mouvement de retraite qui s'était, comme je viens de l'écrire, manifesté sur l'Ancre, se développa au Sud. Ce jour-là, nos armées rencontrèrent une moindre résistance. Les journées du dix-sept et du dix-huit mars devaient demeurer pour les Français parmi les plus émouvantes de toute la guerre. Il ne faudrait pas les connaître pour ignorer le sentiment qui les assailit alors, à la lecture du communiqué officiel qui annonçait le départ des boches, dans la région de la Somme, départ qui leur rendait enfin après trente mois de guerre, une partie considérable du sol sacré de la patrie !

Le dix-huit mars, l'armée britannique avait occupé Péronne et Chaulnes et poussé jusqu'à Nesle. Les villages évacués succédaient aux villages, mais partout, hélas ! nos soldats ne trouvaient que des ruines. Nos troupes capturèrent quatorze villages le vingt mars et quarante le lendemain, malgré la résistance allemande qui commençait à se faire de nouveau sentir.

Les Allemands en retraite avaient entendu faire un glacié devant leurs positions nouvelles, et se servir de ce prétexte pour ruiner et abîmer une des plus belles régions de la France.

“ Le terrain abandonné par nous, disait un de leurs principaux organes, forme aujourd'hui un véritable désert qu'on pourrait appeler le royaume de la Mort ! ”

Des villes et des villages entiers avaient été pillés, incendiés, anéantis à la cèdite, les maisons dépouillées de tout mobilier par les chefs allemands eux-mêmes. Les arbres fruitiers avaient été sciés et arrachés, les sources et les puits empoisonnés, les tombes violées, les habitants emmenés en esclavage. Tout ce riant pays de la Somme devenait un triste désert sans arbre, sans buisson, sans maison. “ Nos pionniers, dit le Berliner Tageblatt, ont scié ou haché les arbres, qui pendant des journées entières se sont abattus jusqu'à ce que le sol fut rasé. Les puits sont comblés, les villages anéantis ; des cartouches éclatent partout. L'atmosphère est obscurcie de poussière et de fumée. ”

“ Cette zone évacuée par les boches, dit Pierre Dauzet, auquel j'emprunte les détails qui précèdent, nous rendit deux cent soixante-quatre villages, deux cent vingt-cinq églises et trente-huit mille maisons dont il ne restait plus que des tas énormes de pierres et de décombres. ”

C'est à peu près, rien que pour la région de la Somme, comme si l'on détruisait le quart de toutes les maisons et de toutes les églises de la Province de Québec ! Nos soldats traversaient ces ruines dans la dernière flamme des incendies, au milieu de la désolation des pommiers coupés, des terres bouleversées, des villages effondrés sur eux-mêmes, et obstruant les routes ! On n'a jamais eu l'idée d'une destruction pareille ! Sir Philip Gibbs, qui visita la région de la Somme à cette époque, en reçut une telle impression, que depuis lors, dans ses articles, il en parle encore chaque semaine ou chaque mois !

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour récapituler ici les pertes matérielles que subit la France, au cours de la guerre, car j'aurai moins de raisons d'en parler plus tard, ou, du moins, d'en fournir des statistiques aussi précises, et d'en donner une pareille vue d'ensemble !

Le nombre des villes et des villages, entièrement détruits et rasés, est de trois mille sept cent vingt ; la population française chassée de ses foyers par les opérations militaires ou par l'infamie déportation de 1917, s'élevait à deux millions sept cent douze mille personnes ; trois cent dix-sept mille deux cent soixante-neuf maisons ont été détruites de fond en comble, et trois cent treize mille six cent soixante-quinze maisons ont été partiellement démolies ; dans cet épouvantable saccage figurent encore près de quatre mille milles de voie ferrée et mille milles de canaux, quatre mille huit cent soixante-quinze ponts et viaducs, onze mille cinq cents usines et manufactures.

Voilà quelques-uns des grands chiffres d'ensemble rendus publics par une note du Ministère des Régions libérées le 22 septembre 1920, note que la plupart des grands journaux français, anglais ou canadiens ont reproduite ! Est-il possible de reconstituer par la pensée le spectacle d'un pareil désert, tel qu'il apparaissait dans douze départements du Nord de la France, et surtout dans le département de la Somme ? “ S' imagine-t-on, écrivait à cette époque un journal canadien, ce que représente la disparition de 3,720 villes et villages, avec leurs six cent mille maisons, et la lamentable hégire de centaines de mille familles qui les habitaient ? Supposons toute notre province mise à feu et à sang, et toutes ses cons-

tructions rasées à fleur de terre, ce serait encore cinq fois au-dessous de l'inventaire des pertes françaises !”

\*  
\* \*

Cette destruction à la cheddite, inutile au point de vue militaire et particulière à la région de la Somme, de deux cent soixante-quatre villages parmi les plus beaux et les plus riches du sol français, dépasse au centuple l'incendie du Palatinat et atteint le niveau des cruautés de Tilly, et des horreurs de la Guerre de Trente Ans ! La civilisation n'a pas fait un pas depuis le siège de Magdebourg. On a inventé beaucoup de choses depuis trois cents ans, mais l'âme humaine, et surtout l'âme boche est demeurée ce qu'elle était à l'époque des brigands de Wallenstein ! Bien plus, toutes les inventions modernes dont l'Allemagne se targue et qui sont considérables, ne lui servent plus qu'à faire le mal, pour la seule volupté de faire souffrir !

Il existe dans la langue allemande un mot intraduisible en français, c'est le mot : *Schadenfreude* ! Ce mot n'est pas traduisible en français parce qu'il correspond à un sentiment qui n'existe pas, ou qui n'existe qu'exceptionnellement, dans l'âme latine. Ce sentiment représente dans le sens le plus général du mot, la joie de faire du mal inutilement, de causer des dommages ou des torts à quelqu'un sans profit pour personne, la satisfaction âprement sensuelle de voir verser des larmes ou du sang ; la volupté de détruire pour détruire, d'anéantir la vie ou la joie de vivre ; c'est un sentiment assez complexe ; c'est un peu, toutes fondues ensemble, les âmes de Néron, de Gilles de Retz et du marquis de Sades, et c'est surtout l'âme boche de tous les temps, celle de Tilly et de Frédéric Guillaume, le "feldwebel couronné."

Pour tout autre peuple que le peuple allemand, que pouvaient bien faire à une armée en retraite, les cinquante mille pommiers verdoyants de l'Ancre et de la Somme, qui n'étaient pas même en fleurs en cette saison ?

J.-Auguste GALIBOIS.

LE MARQUAGE DES CYGNES.— Chaque année, en cette saison, on marque d'une encoche au bec les jeunes cygnes, fils de ceux qui peuplent la Tamise et qui furent marqués en leur temps de la même façon. Ce rite s'accomplit depuis quatre cents ans, et n'est point un travail facile, car si l'on ne sait pas saisir adroitement l'oiseau par le cou et les pattes, on risque de recevoir de vigoureux horions. C'est le gardien des cygnes du roi qui se charge de la besogne avec l'aide de ses deux frères, gardiens des cygnes de la corporation des cabaretiers et teinturiers, à laquelle ce poétique apanage fut donné jadis par un roi d'Angleterre, Richard Ier, en reconnaissance de dons faits en faveur des Croisades. Les carabattiers et teinturiers s'étaient montrés particulièrement g néreux.

\* \* \*

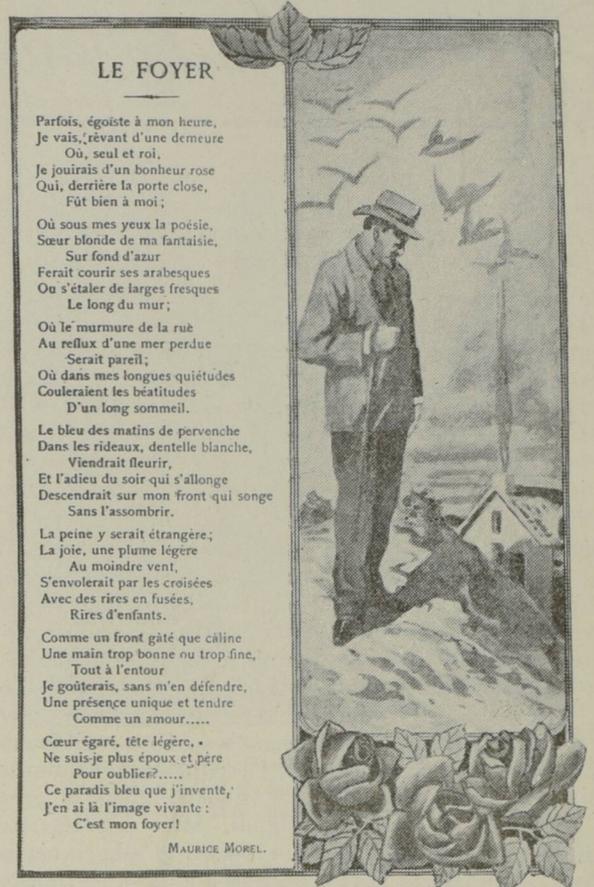
L'autre soir, dans un concert, un pianiste des plus chevelus jouait depuis trois quarts d'heure un morceau assommant :

— Ce n'est pas étonnant, dit quelqu'un, il est sourd comme une lanterne, il ne s'entend pas.

— Alors, s'écrie Willy, faites-lui donc signe qu'il a fini.

\* \* \*

Le faux poète voit l'écume de la mer et la compare à la mousse du champagne. Le poète voit la mousse du champagne et pense à la mer.— Georges BOURGUET.



### LE FOYER

Parfois, égoïste à mon heure,  
Je vais, rêvant d'une demeure  
Où, seul et roi,  
Je jouirais d'un bonheur rose  
Qui, derrière la porte close,  
Fût bien à moi ;

Où sous mes yeux la poésie,  
Sœur blonde de ma fantaisie,  
Sur fond d'azur  
Ferait courir ses arabesques  
Ou s'étaler de larges fresques  
Le long du mur ;

Où le murmure de la rue  
Au reflux d'une mer perdue  
Serait pareil ;  
Où dans mes longues quietudes  
Couleraient les béatitudes  
D'un long sommeil.

Le bleu des matins de pervenche  
Dans les rideaux, dentelle blanche,  
Viendrait fleurir,  
Et l'adieu du soir qui s'allonge  
Descendrait sur mon front qui songe  
Sans l'assombrir.

La peine y serait étrangère ;  
La joie, une plume légère  
Au moindre vent,  
S'envolerait par les croisées  
Avec des rires en fusées,  
Rires d'enfants.

Comme un front gâté que câline  
Une main trop bonne ou trop fine,  
Tout à l'entour  
Je goûterais, sans m'en défendre,  
Une présence unique et tendre  
Comme un amour.....

Cœur égaré, tête légère, •  
Ne suis-je plus époux et père  
Pour oublier.....  
Ce paradis bleu que j'invente,  
J'en ai là l'image vivante :  
C'est mon foyer !

MAURICE MOREL.

Willy explique à son éditeur :

— Il m'est impossible d'écrire si je ne fume pas. Seulement, les havanes sont devenus si coûteux que j'ai dû me restreindre.

— Ah ! vous avez diminué le nombre de vos cigares ?

— Non, j'ai diminué le nombre de mes heures de travail.

\* \* \*

N'est pas sanglier qui veut.— SCHLUMBERGER.

\* \* \*

L'homme n'est rien et n'a aucune valeur s'il agit seulement pour lui-même.— Herbert WILD.

\* \* \*

Il est peu de pensées qui résistent à une grande douleur physique.— Gabriel MAURIÈRE.

\* \* \*

Vivre dangereusement, au sens profond, ce n'est peut-être pas tant de chercher Dieu que de le trouver et, l'ayant découvert, que de demeurer dans son orbite...— Frs MAURIAU.

\* \* \*

La misère apprend à chérir la vie, la vie même dépouillée de toute joie, la vie dans ses fonctions les plus sommaires, manger, dormir, respirer.— Henry CHAMPLY.

\* \* \*

CONTRE LES FANTAISIES DE LA MODE.— Les jeunes filles qui habitent les îles Philippines sont fort attachées aux anciennes traditions. Elles éprouvent, de ce fait, une grande répugnance à se faire couper les cheveux et refusent de porter des robes qui ne descendent pas au moins à environ dix pouces au-dessous des genoux.

# Le Filleul de Champlain

(LÉGENDE)

C'était par un beau soir d'automne, en l'année 1622... Samuel de Champlain, lieutenant-général de la Nouvelle-France, était assis auprès de sa femme alors âgée de vingt-deux ans ; tous deux causaient auprès d'une large cheminée où flambaient de grosses bûches dont les lueurs brillantes éclairaient seules l'intérieur de la pièce ; quand entendant frapper, il s'empressa d'ouvrir la porte. C'était un jeune homme qui venait l'avertir qu'une troupe d'Iroquois s'avançaient pour attaquer la colonie.

Après avoir dit adieu à sa femme, Champlain se hâta de sortir avec ce messenger et d'organiser une défense. En quelques minutes les cinquante habitants et quelques hommes de troupes furent à leur poste, le fusil à l'épaule.

On vit bientôt arriver une centaine de sauvages armés de "tomahawk", d'arcs et de flèches ; le corps tatoué, la tête ornée de plumes, l'air menaçant.

Le combat s'engageait de suite, avec acharnement. Les Iroquois repoussés se sauvèrent à un village huron dont ils s'emparèrent, et où ils s'apprêtèrent à martyriser leurs prisonniers, en chantant leurs fameuses mélodies guerrières, autour d'un grand feu allumé en plein air.

Les blancs se retirèrent pour prendre un peu de repos, mais vers une heure du matin, lorsque l'ennemi endormi ne se doutait plus de rien, Champlain, à la tête de sa petite troupe à laquelle s'étaient joints quelques Hurons cachés dans la forêt, allait les surprendre. Ils cernèrent la bourgade et défirent complètement les Iroquois, dont un grand nombre prirent la fuite pour ne plus reparaître, laissant leurs prisonniers tout heureux de recouvrer la liberté, car ils avaient été témoins des atrocités commises sur leurs compagnons, qui avaient été dévorés par ces terribles ennemis.

Une femme huronne, avec son fils âgé de dix ans, étaient déjà sur un amas de bois et de branches enflammés. Champlain, sans attendre d'aide, se précipite dans le brasier... coupe leurs liens avec son sabre et enlaçant la pauvre victime dans ses bras, saute à terre suivi de l'enfant.

Quelques minutes après, il déposait son fardeau dans une des tentes en bouleau de la bourgade. Mais en dépit des bons soins de tous, elle mourut après avoir reçu le baptême des mains du père Jamay. Quelques instants avant d'expirer elle put confier son enfant à Champlain qui s'engagea à l'adopter. Puis lui prenant la main et le regardant longuement elle lui prédit "qu'il retournerait en France, où il ramènerait sa femme ; puis qu'il reviendrait mourir dans la colonie, loin des siens mais entouré de ses amis, et qu'après sa mort, son épouse se ferait religieuse et demeurerait dans les vieux pays". Puis mettant la main de son fils dans celle de son protecteur, elle rendit le dernier soupir...

Samuel de Champlain tint parole. Le jeune Huron fut ramené avec lui à "l'habitation". Lorsque sa femme aperçut l'orphelin, elle l'entoura de ses bras et lui fit mille amitiés pour lui faire oublier la morne douleur, qui se lisait au fond de ses grands yeux rêveurs.

Ce qui servait surtout à consoler le pauvre petit, c'était de se regarder dans le miroir suspendu à la chatelaine que Madame de Champlain portait à son côté. Il croyait naïvement que son image était reflétée dans le cœur de sa bienfaitrice.

Il fut instruit et baptisé peu de temps après, sous le nom de Marius Kondiaronk. Samuel de Champlain et sa jolie femme furent ses parrain et marraine, ce qui resserra encore les liens d'amitié entre eux. Aussi le pauvre petit sauvage, se consoiant enfin de ses terribles épreuves, s'attachait

passionnément à ses protecteurs, et manifestait sa reconnaissance, par toutes espèces d'attentions.

Or, un jour, qu'il était allé dans la forêt, cueillir des fleurs et du raisin sauvage pour sa marraine, il avait fait une ample moisson, qu'il avait mise dans un grand panier ; lorsque songeant à retourner, il s'assit quelques instants sous un gros arbre à demi déraciné. Il semblait tout heureux du plaisir qu'il avait causé, lorsqu'un craquement se fit entendre, et l'arbre s'écroulant tout à coup, l'écrasa dans sa chute ; le pauvre petit, jetant un cri perçant, s'évanouit.

Il avait cependant été entendu par un colon qui chassait aux environs, et qui s'empressa d'aller chercher du secours. Six hommes parvinrent avec peine à rejeter l'arbre et à transporter le malade à l'habitation de Champlain. A peine arrivé dans la salle d'entrée, il ouvrit les yeux et cherchant sa bienfaitrice, il lui tendit les bras. Prenant son miroir, il mourut en se regardant une dernière fois "dans le cœur de celle qu'il avait tant aimée".

Son parrain, entrant en ce moment, vit cette scène avec douleur. Le pauvre Marius Kondiaronk était mort, couronné des fleurs et des fruits qu'il apportait à ses chers protecteurs.

Il était demeuré six mois seulement, au milieu de la colonie, se faisant aimer de tous à cause de son caractère docile et doux, et ceux qui l'avaient le mieux connu, manquèrent sa gaieté naïve, ses danses et ses attentions charmantes.

Deux ans après, par une belle journée du mois d'août, Marie-Hélène Boulé de Champlain, appuyée au bras de son mari, parcourait, une fois encore, la colonie où elle avait fait tant de bien, disant une parole affectueuse à chacun, et se chargeant de tous les messages pour les parents de France, où elle retournait le lendemain avec Champlain, ne croyant plus revenir à Québec. Au moment de retourner chez eux, vers le soir, regardant son mari, elle dit en souriant "Maintenant, mon ami, je serais heureuse de revoir la tombe de notre enfant d'adoption, pour lui dire un suprême adieu"... Et sans un mot de plus, ils s'acheminèrent dans un sentier de la forêt qui reflétait les derniers rayons d'un soleil déclinant.

Au pied d'un chêne se remarquait une petite croix de bois, sur laquelle on lisait seulement "Ci-gît Marius Kondiaronk, filleul de Samuel de Champlain. Il était Huron, et mourut victime de sa reconnaissance, à l'âge de onze ans." "Petite violette repose en paix..." Tous deux s'agenouillèrent sur le terre fleuri, en rêvant tristement à la courte existence du pauvre enfant...

Le soleil avait disparu complètement et la forêt était devenue sombre, les cris des oiseaux se répondaient d'arbre en arbre, jetant une note mélancolique à cette fin du jour...

Tout à coup, un psaume du *Salve Regina* se fit entendre, et le petit Marius, couronné de fleurs, apparut accompagné d'une forme blanche dont la voix semblait s'unir à la sienne ; avec une douceur infinie le cantique se terminait dans un murmure... Puis Kondiaronk et sa mère disparurent sous l'ombre des grands arbres.

Champlain et sa jeune femme retournèrent émus et silencieux à l'habitation où leurs gens les attendaient avec inquiétude, car ils étaient fort en retard et les étoiles commençaient déjà paraître au firmament.

TOME II

C'était au soir du 13 juillet de l'an 1629. Une légère brise venant du fleuve St-Laurent, rafraîchissait l'air qui était

suffocant. Depuis trois ans Samuel de Champlain était de retour au Canada. Il avait enduré tous les ennuis et souffert toutes les privations, en unisson avec les habitants de la colonie. Les énergies étaient bien abattues...

On venait d'apprendre l'approche de trois vaisseaux anglais en arrière de la pointe Lévis...

Triste et seul, Champlain marchait lentement dans la forêt tout embaumée des émanations des sapins, des pins, des érables et des fleurs sauvages.

Il rêvait avec mélancolie à sa femme qu'il avait laissée avec sa mère, à Paris. Machinalement, il s'était appuyé au tronc d'un chêne, lorsque tout à coup un chant guerrier se fit entendre et le fit tressaillir ; il aperçut en même temps, dans l'ombre, son filieul Marius Kondiaronk dansant la fameuse danse Huronne, dont il avait le costume.

Champlain surpris, mais non effrayé, lui demande ce que cela signifie.

Le fantôme lui répond dans son chant : " L'ennemi est près d'ici, demain tu recevras un messager de paix que tu devras accepter... Si tu refuses, tes travaux entiers seront perdus et vous serez massacrés. Accepte, retourne auprès de ta famille et tu reviendras en maître."

Puis s'asseyant sur le tertre fleuri où était son tombeau il se mit à fumer le calumet de la paix. Enfin il disparut dans un nuage de fumée blanche.

Le lendemain, Champlain acceptait de remettre le fort de Québec aux frères Louis et Thomas Kerth, avec l'assurance de leur protection et de leurs bons traitements pour les coloniaux... Puis il retournait en France d'où il ne tardait pas à revenir en 1633... Tel que Kondiaronk le lui avait prédit.

Cette fantastique apparition lui avait laissé dans l'esprit une étrange croyance pour le surnaturel. Il avait toujours été très pieux et le devenait davantage, s'approchant chaque jour des sacrements, il conduisait sa petite armée comme un ordre religieux.

Il était atteint de paralysie et menait une vie sédentaire. Or, un soir de la fin de novembre de l'an 1635, au son de la cloche, comme il finissait de réciter l'angelus, il vit, à genoux auprès de lui, son filieul Kondiaronk qui unissait sa voix à la sienne. Il en fut vivement affecté et le soir même, il eut une faiblesse qui l'obligea de prendre le lit. Les pères Lalemant et Le Jeune le soignèrent avec un grand dévouement.

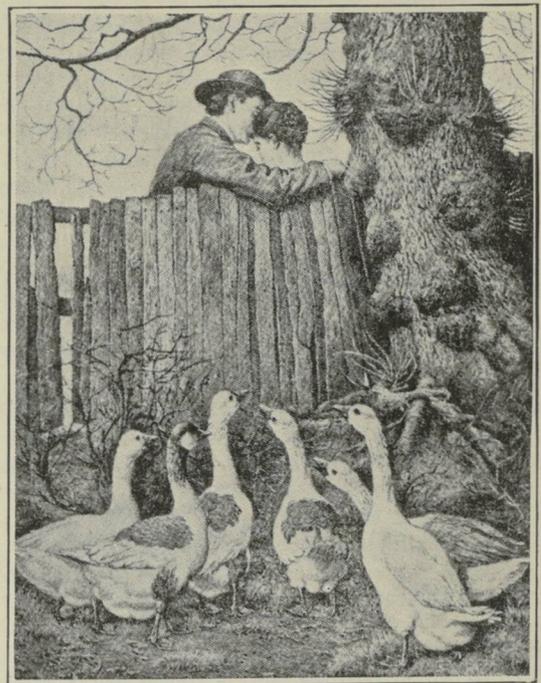
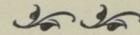
Comme on se préparait pour fêter la Nativité, car il prenait beaucoup de mieux et on espérait le garder encore quelque temps dans la colonie, Kondiaronk lui apparut avec sa parure de fleurs et de fruits. Se penchant sur son lit, il l'exhorte à recevoir les derniers sacrements et termine en récitant le *De Profundis*. Une autre voix répondait à chaque verset et à minuit et demi comme le père Charles Lalemant lui administrait l'extrême onction, on entendait encore deux voix gutturales s'unissant à celle des assistants. Il expirait le jour de Noël, au son des cloches de la messe de minuit, qui se mêlait aux derniers *Amens*.

Aux funérailles du fondateur de Québec, on remarquait la population entière, profondément attristée de la perte de celui qu'elle considérait comme un père.

Et depuis ce temps on pouvait voir, chaque jour, à minuit, deux formes sauvages agenouillées sur les dalles de la petite chapelle attenante à Notre-Dame de la Recouvrance, où le corps de Samuel de Champlain reposait au milieu de ses chers colons. Et l'on raconte qu'encore de nos jours, si le hasard des nuits d'été nous conduit en ces lieux, il n'est pas rare d'entendre, à travers le bruit des vagues et du vent, deux voix psalmodiant le *De Profundis*...



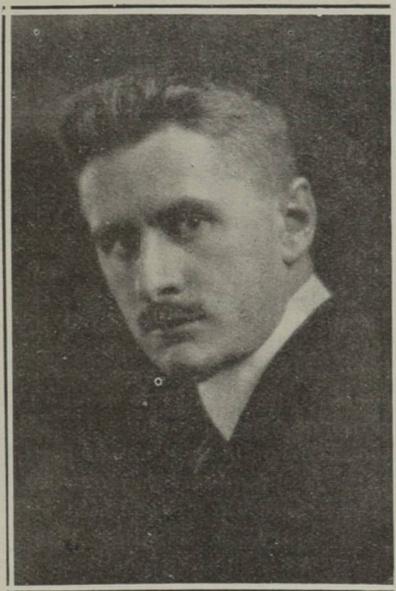
**MONSIEUR E. W. BEATTY**, président du Pacifique Canadien qui préconise l'utilité pour tous les Canadiens de bien connaître la langue française. M. Beatty qui est d'origine ontarienne mais un montréalais par adoption, réalise pleinement **quelle barrière** l'ignorance du français dresse entre ceux de sa race et nous du Canada-français, et qui se dit très fier de l'harmonie dans laquelle vivent et agissent dans le Québec les citoyens des deux races de même que des véritables connaissances politiques et de la vision dont font preuve dans la vie publique les Canadiens français de culture supérieure.



(Tableau de F. Paton)

...et des oies venant à passer par là s'aperçurent que...

## 1827 - BEETHOVEN - 1927



Monsieur Robert TALBOT

*Le mardi, 15 mars 1927, devant une belle et sympathique assistance, réunie sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, présidence de M. Raoul Dionne, M. Robert Talbot, docteur en musique, professeur à l'École de Musique de l'Université Laval, directeur de la Symphonie de Québec, donnait une savante conférence sur Beethoven. L'auditoire en fut profondément charmé, et pas moins lorsque, pour illustrer des états d'âme du Maître, Mademoiselle Marcelle Marineau, fille de M. et Madame P. O. Marineau, élève de M. Henri Gagnon exécuta au piano la sonate "Clair de Lune," puis en rappel : "L'Adieu au piano" Au conférencier et à l'instrumentiste, aux deux interprètes de l'âme beethovenienne, abondèrent félicitations méritées. Ci-après le texte de la conférence :*

## La DIRECTION.

Qu'est-ce que l'histoire ? Est-il réellement si nécessaire d'apporter une si grande attention à son étude ?

Vous convenez avec moi que l'histoire serait peu de chose, et qu'il serait inutile de souffler sur la poussière des vieux bouquins, si l'histoire consistait à nous enseigner : Monsieur A est né au pays de Y ; après une vie mouvementée au pays de X, il est mort paisiblement au pays de Z.

Une telle formule ferait peut-être les délices des algébristes, mais elle serait certainement le désespoir des poètes. Les algébristes eux-mêmes deviendraient fort offusqués, car l'histoire ainsi comprise dicterait la mort des équations historiques à un ou plusieurs inconnus et la métaphysique des équations ne serait que fumée, — pas même dispersée au gré du vent de l'inspiration !

La page d'histoire est bien autre chose.

La page d'histoire, c'est une thèse qui nous prouve que le fait historique se rattache d'abord à la science par la notation de son existence dans l'humanité.

La page d'histoire nous démontre que le fait historique se transporte dans le domaine littéraire par la narration de son existence.

Enfin, — sans malice, mais disons-le tout de même — la page d'histoire c'est une leçon qui nous fait aimer le fait historique, parce

qu'il entre dans le domaine artistique par la valeur des déductions qui se dégagent de son étude.

Vous comprenez maintenant pourquoi vous entendez, ce soir, une conférence sur un sujet historique, à la Société des Arts, Sciences et Lettres. L'histoire appartient en propre à la Société des Arts, Sciences et Lettres, puisqu'elle réunit les trois chefs de division, — c'est pour nous une preuve incontestable attestant que ses membres comprennent leur devise.

Sans être avocat, je ne voudrais pas me présenter au tribunal de votre jugement avec cette seule partie de ma plaidoirie ; car, nous le savons : il y a histoire et histoire, et je vous donnerais la chance de vous rendre "en appel" si je ne prouvais que le fait historique musical appartient au domaine intellectuel. Si vous convenez de la première partie de ma preuve — sans témoin — vous accepterez la deuxième et le jugement rendu sera définitif.

Vous démontrer que Beethoven appartient à l'histoire est chose déjà établie ; il ne reste plus qu'à vous énoncer de quelle manière un fait historique beethovenien devient une leçon. Mais parce qu'il est artistique ! Et comme tel, il intéresse toutes les manifestations intellectuelles, quelles qu'elles soient.

\* \* \*

D'une façon générale, l'art est bien l'expression ultime de la pensée humaine. Toute œuvre d'art est une manifestation de la valeur intellectuelle de l'artiste. En effet, l'art c'est l'expression personnelle d'une connaissance scientifique, car vous l'admettez, n'est-ce pas, l'art a pour base solide : la science.

L'art véritable plonge ses racines dans les différentes sections de la science, et le feuillage de cet arbre magnifique, c'est l'expression personnelle d'une donnée scientifique. C'est dire que la science et la personnalité sont les deux piliers soutenant l'œuvre d'art.

Par la science, l'œuvre d'art tient au fait intellectuel. Mais il y a plus : Un fait scientifique ou une personnalité peuvent avoir une valeur plus ou moins grande : tout dépend naturellement du rayonnement social qui en résulte. Si d'un tel fait se dégage une leçon qui s'adapte, non plus à un groupe ou à un pays, mais à toute l'humanité et à l'humanité de tous les temps, vous concevez avec moi que le rayonnement social d'un tel fait est de valeur primordiale. Et les lieux que ces génies font briller au firmament intellectuel ne peuvent et ne doivent rester invisibles.

La vie de Beethoven reste dans l'histoire l'une des expressions les plus géniales d'une vie essentiellement intellectuelle. Beethoven s'impose à tous ceux qui étudient, et c'est encore l'une des gloires de votre Société, Messieurs, d'avoir su profiter d'une occasion qui permet d'étudier l'œuvre de ce colossal génie.

J'aurais d'ailleurs à vous dire dans quelques instants que Beethoven est un personnage vivant du terroir. C'est encore un des titres qui justifie l'audace des membres de cette Société, c'est bien de l'audace, n'est-ce pas, de fournir à un musicien l'occasion de disserter publiquement sur la valeur sociale de la profession musicale.

Avant même que de commencer à vous lire le présent travail, vous avez charitablement pensé que je ne venais pas ici présenter des analyses techniques, ou si vous aimez mieux, un cours sur la musique de Beethoven. Certes, il y aurait beaucoup à dire, mais ce domaine est un jardin privé où l'on ne saurait se promener sans avoir préalablement étudié la disposition de ses allées, au risque de se trouver dans un de ces labyrinthes ennuyeux pour le lecteur et dangereux pour le conférencier.

D'autre part, je ne prendrai pas une heure à vous dire que Beethoven est né à Bonn en 1770 et qu'il est mort à Vienne en 1827.

Vous relire — je dis relire, car dans ces faits il n'y a pas grande fantaisie possible — vous relire brièvement quelques notes historiques sera l'affaire d'un instant ; et alors, nous essaierons de tisser une leçon d'esthétique en réunissant les fils de la vie de Beethoven. En travaillant cette toile plus ou moins parfaite, nous tâcherons de mettre en relief les dessins propres à prouver que le fait historique doit toujours être une leçon de philosophie qui nous explique la logique d'un événement, ainsi que l'a voulu le Grand Philosophe, le Maître absolu de la nature.

Il s'agit pour nous de savoir si le génie de Beethoven est arrivé au moment voulu, c'est-à-dire :

1° *S'il se rattache aux autres génies classiques qui le précèdent.* Il faudra de plus suivre notre héros et nous demander si la manifestation intellectuelle du nouveau venu n'est qu'une simple répétition des précédents, ou s'il y a

2° une nouvelle modification. Enfin de vérifier si les nouvelles directions indiquées ne sont que des idées devant s'éteindre avec leur auteur, ou si

3° ces idées nouvelles doivent à leur tour servir à faire se développer toute une vie artistique nouvelle.

\* \* \*

Vous raconter l'enfance de Beethoven, vous dire ce qu'il a fait, ce qu'il n'a pas fait, n'est point ce que vous désirez entendre. Qu'il nous suffise de savoir que Beethoven est un génie qui a exprimé ses idées au moyen de la musique et que le principal domaine par lui exploité est le domaine instrumental.

Du nombre considérable de ses œuvres, mentionnons spécialement :

Neuf symphonies ;  
Six concertos pour piano et orchestre ;  
Dix-sept quatuors pour instruments à cordes ;  
Quantité de trios, duos et sonates ;  
Un septuor ;

Un opéra : *Fidelio* ;  
Des ouvertures : *Coriolan, Egmont, Léonore, Ruines d'Athènes* ;  
Une messe pour chœur et orchestre.

Le catalogue complet est considérable ; j'y renvoie l'auditeur désireux de le connaître en entier.

S'il n'est pas nécessaire, pour ce soir, de faire l'historique détaillé de la vie de celui qui nous occupe, il est cependant certains faits essentiels sur lesquels il est bon d'appuyer.

Beethoven était pauvre ; mais ce n'est là rien de nouveau chez les artistes. Beethoven eut une vie malheureuse. Vie malheureuse occasionnée par la vie familiale ; vie malheureuse parce que Beethoven, ami des hommes, était un être d'une violence extrême ; vie rendue encore plus malheureuse par une surdité précoce, paralysant en lui un sens si utile au musicien ; — je dis utile et non nécessaire, puisque Beethoven sourd composait toujours.

Cependant, en face de toutes ces misères physiques, nous trouvons en lui une vie morale heureuse, constamment dévouée à la recherche du Beau ; vie heureuse parce qu'elle a toujours démontré que l'énergie humaine, secondée par l'énergie divine, pouvait faire face à toutes les difficultés matérielles ; vie heureuse et utile, nous enseignant que le malheur et la douleur n'existent que pour nous procurer la joie : Beethoven, grâce à sa force morale, l'a compris et nous l'a prouvé.

A Bonn comme à Vienne, Beethoven reste une nature exceptionnelle en évolution ; nous pouvons reconnaître dans ses premières compositions l'essence du génie qui atteindra son apogée avec les derniers quatuors.

J'ai dit que nous pouvons apprécier l'essence du génie de Beethoven dans quelques-unes de ses premières œuvres. Il faut sur ce point s'entendre sur le mot "Génie" et donner à celui-ci un domaine plus restreint. Nombreux sont les génies, mais sont-ils de véritables génies ?

Le génie a-t-il besoin des autres ?

Un génie a-t-il besoin de talent ?

C'est au génie qu'il appartient d'étudier, de s'instruire, de connaître et d'approfondir les secrets de son art ; et c'est au prix d'une application sévère, assidue et pénible que s'acquiert le talent. On l'a souvent dit : "Le génie sans talent est peu de chose et souvent rien du tout !" Et Voltaire proclame que le "génie court les rues". Un talent supérieur est fort rare. Je crois que la vérité nous mène à dire que Beethoven fut un génie de talent exceptionnel. Pour bien apprécier Beethoven, n'oublions pas que : le talent, même sans génie, surtout s'il est guidé par le goût, peut toujours être utile ; le génie sans talent se réduit à peu de chose, mais secondé par lui c'est tout.

Je me permets toutes ces digressions par le désir que j'ai de faire ressortir davantage la valeur intellectuelle de celui qui fait l'objet de cette conférence, et faire bien comprendre que si Beethoven est si célèbre, c'est un peu le résultat de son génie, mais c'est surtout la conséquence de l'association heureuse de son talent et de son génie. Autrement l'on pourrait appliquer à notre héros ce que Fayolle disait du génie sans talent :

"Telle à jamais cachée au sein des flots amers,  
La perle n'enrichit que l'abîme des mers ;  
Ou telle prodiguant son haleine perdue,  
La rose du désert fleurit sans être vue."

Cette façon de juger nous amènera à tirer quelques réflexions du classicisme en général et du classicisme de Beethoven en particulier. Nous ne faisons que répéter des théories fort anciennes, puisque Horace lui-même se demande à quoi sert le génie sans la connaissance de l'art. Il a parfaitement raison, car le génie dénué de ce secours, ne peut rendre ni réaliser ses conceptions ; et si le génie croit pouvoir en passer ou planer au-dessus (comme cela arrive souvent) il s'en

tire d'une manière fautive et maladroite. Et comment donc peut-on acquérir la connaissance de l'art sans le talent ?

Ce préambule a pour objet de vous indiquer à quelle force géniale nous avons affaire. Aussi en examinant les circonstances qui entourent l'éclosion de ce génie, nous constatons que tout favorise le développement de son effort intellectuel. Les difficultés et les contradictions de la vie ne seront que des occasions dont il saura se servir avec avantage. Beethoven ne dit-il pas : "Je veux prouver que quiconque agit bien et noblement, peut par cela même supporter le malheur."

\* \* \*

Né le 16 décembre 1770 à Bonn, il y vivra jusqu'à novembre 1792, date de son départ pour Vienne. Par son père et son grand-père surtout, Beethoven appartient à une lignée de musiciens. Aussi se voit-il contraint, très jeune, à un travail ardu : son père veut en faire un prodige et exploiter ses aptitudes musicales. Rien de surprenant s'il fallait recourir à la violence pour l'obliger à étudier son clavecin ou son violon pendant des heures et des heures ; il avait alors quatre ans !

Le désir de se servir du talent du jeune Beethoven pousse le père à gâcher un peu la jeunesse de son fils. A onze ans il fait partie de l'orchestre au théâtre ; à treize ans il est organiste. A peine âgé de dix-sept ans, ayant perdu sa mère, il doit d'abord obtenir la mise en retraite de son père, incapable de diriger la maison. De plus, il assume la lourde charge de pourvoir à l'éducation de ses deux frères. Aussi voyons-nous la tristesse imprimer ses premières empreintes en cette âme robuste. Beethoven goûta en retour le bonheur que procure l'amitié : c'est au sein de la famille Breuning qu'il goûte cette paisible consolation. Aussi restera-t-il attaché, jusqu'au dernier jour, à Éléonore de Breuning.

Si, au cours de la vie de Beethoven, la société lui fut injuste, pour ne pas dire ingrate, la nature lui fut une amie et une inspiratrice. Nul homme n'a mieux aimé la nature champêtre ; au milieu du tumulte de Vienne il gardera au cœur le souvenir de la vallée du Rhin. Aussi l'amour de la nature tient-il une place importante dans l'inspiration de ses œuvres. Et c'est ici qu'il convient de faire remarquer que Beethoven aimait tout ce qui touche au terroir : à ce titre, il est l'un des illustres patrons de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

En novembre 1792, Beethoven vient s'établir à Vienne, centre recherché par tous les musiciens de l'époque. Si la vie musicale de Vienne doit donner un nouvel essor au génie beethovenien, disons cependant que la vie de notre jeune compositeur était déjà tracée. "Avant son départ de Bonn, à 22 ans, son orientation était fixée : la musique pure, la musique instrumentale presque exclusivement l'absorbera, le passionnera ; la musique, où la pensée, la fantaisie, le rêve se communiquent directement à l'auditeur, comme une confession intime, sans autre intermédiaire que l'instrument qui vibre, docile à son inspiration, confident de ses joies, de ses douleurs, de ses passions, de ses désirs muets, qu'aucun idiome humain ne saurait traduire sans leur ôter de leur grandeur et de leur force." (J.-G Prud'homme).

Ce n'était pas la première fois que Beethoven venait à Vienne ; il s'y était rendu en 1787 et y avait été reçu par Mozart. Naturellement cette entrevue a suscité mille récits plus ou moins légendaires, nous dit Chantavoine. "Selon l'usage, Beethoven joua d'abord un morceau de bravoure devant Mozart qui, blasé de bonne heure sur ce genre de prouesses, n'en parut pas autrement émerveillé ; piqué au jeu par cette froideur, Beethoven lui demanda un thème à variations : Mozart lui en donna un, et l'improvisation de Beethoven le frappa : "Attention à ce jeune homme, dit-il, il fera un jour parler de lui dans le monde."

A son retour à Vienne, Beethoven devient l'élève de Haydn qui s'en occupe jusqu'en 1794. Quittant Vienne pour Londres, Haydn confie son élève à Albrechtsberger. Beethoven n'aime pas Haydn ; il est trop négligent ; de son côté Haydn trouve Beethoven trop audacieux. Hélas ! quelle ressemblance éternelle entre le rôle d'élève et celui de professeur, à n'importe quelle époque de l'histoire !

Beethoven partage son temps entre les études instrumentales et théoriques. Il tient à la virtuosité pianistique et en fait son "titre de gloire". Mais la composition l'accapare peu à peu. L'année 1796 est une année de voyages et de triomphes ; suivent les années 1797 à 1800 où Beethoven commence à souffrir de surdité. Il cache d'abord son mal, mais se voit forcé de l'avouer, et à Wegeler il écrit : "Je mène une vie misérable. Depuis deux ans j'évite toutes les sociétés, parce qu'il m'est impossible de causer avec les gens : je suis sourd. Si j'avais quelqu'autre métier, cela serait encore possible ; mais dans le mien c'est une situation terrible !... Au théâtre je dois me mettre tout près de l'orchestre pour comprendre l'acteur. Je n'entends pas les sons élevés des instruments et des voix si je me place un peu loin... et d'autre part quand on crie, cela m'est intolérable... Bien souvent j'ai maudit mon existence... Plutarque m'a conduit à la



(F. Liz)

(Courtoisie de "La Lyre", Montréal.)

**COMPOSITION ALLEGORIQUE SUR BEETHOVEN.**— Le maître dans une attitude de profonde mélancolie au moment où il ressent les premières atteintes de la surdité. Tout près de lui, la musique attristée.

résignation. Je veux, si toutefois cela est possible, je veux braver mon destin ; mais il y a des moments de ma vie où je suis la plus misérable créature de Dieu... Résignation ! quel triste refuge ! et pourtant c'est le seul qui me reste." (*Correspondance*).

\* \* \*

En disant un mot des œuvres de Beethoven, nous mentionnerons celles qui sont empreintes de cette tristesse. Ce qui parfois devait augmenter cette mélancolie, c'était son tempérament excessivement bouillant. Mais il ne faut pas se méprendre, Beethoven qui était fait pour l'amour et savait vivre de l'amour ne confondait pas plaisir et amour. Romain Rolland se plaît à nous citer la nature droite et franche de Beethoven : " Il avait quelque chose de puritain dans l'âme ; les conversations et les pensées licencieuses lui faisaient horreur ; il avait sur la sainteté de l'amour des idées intransigeantes. On dit qu'il ne pardonnait pas à Mozart d'avoir profané son génie à écrire un *Don Juan*. Schindler qui fut son ami intime, assure qu'il traversa la vie avec une pudeur virginale, sans avoir jamais eu à se reprocher une faiblesse." Aussi voyons-nous constamment cette nature empreinte de l'amour alterner entre l'expression de la bonté et la révolte orgueilleuse, jusqu'à l'âge où la fougue de sa nature s'apaise dans une résignation mélancolique."

Il y aura encore quelques lueurs de bonheur dans la vie de Beethoven, mais combien faibles ! En 1806 il se fiance à Thérèse de Brunswick. Comment expliquer que ces deux êtres qui se sont réellement aimés, soient restés si éloignés. Peut-être quelqu'un écrivain en cherchait-il un jour la véritable cause. On a supposé le manque de fortune, la différence de condition. Beethoven se résigne toujours et en 1816 il écrira : " Soumission profonde à ton destin : tu ne peux plus exister pour toi, mais seulement pour les autres ; pour toi il n'y a plus de bonheur qu'en ton art. O Dieu, donnez-moi la force de me vaincre ! "

A cette époque la surdité est complète, il ne peut communiquer avec les autres que par écrit et son exploit de 1822 est terrible. On était à la répétition générale de *Fidelio*. Beethoven demande à diriger. " Dès le duo du premier acte, il fut évident qu'il n'entendait rien de ce qui se passait sur la scène. Il retardait considérablement le mouvement ; et, tandis que l'orchestre suivait son bâton, les chanteurs pressaient pour leur compte. Il s'ensuivit une confusion générale. Le chef d'orchestre ordinaire proposa un instant de repos, sans en donner la raison ; et, après quelques paroles échangées avec les chanteurs on recommença. Le même désordre se reproduisit de nouveau. Il fallut faire une seconde pause. L'impossibilité de continuer sous la direction de Beethoven était évidente ; mais comment le lui faire comprendre ? Personne n'avait le cœur de lui dire : " Retire-toi, pauvre malheureux, tu ne peux pas diriger." Beethoven inquiet, agité, se tournait à droite et à gauche, s'efforçait de lire dans l'expression des différentes physionomies et de comprendre d'où venait l'obstacle : de tous côtés, le silence. Tout à coup il appelle Schindler d'une façon impérieuse. Beethoven avait été frappé au cœur, et jusqu'au jour de sa mort, il vécut sous l'impression de cette terrible scène."

Quand, deux ans plus tard, en 1824, Beethoven participe à la direction du concert de la Symphonie avec chœurs, il n'entend pas la salle qui l'acclame ; et il ne s'en doute que lorsque l'une des chanteuses, le prenant par la main, le présente au public.

Les déboires continueront à tenir compagnie à Beethoven. La dernière phase de sa maladie commença au mois de décembre 1826 alors qu'il prit froid en revenant de chez son frère Johann. " Le 26 mars 1827, vers six heures du soir, Beethoven expira pendant un violent orage, après une pénible agonie."

\* \* \*

Voilà en quelques mots l'histoire de la vie pleine d'adversités du grand musicien.

C'est maintenant que commence la partie importante de notre travail.

Après vous avoir donné un aperçu des circonstances pénibles qui accompagnent l'existence de Beethoven, laissez-moi vous dire brièvement à quelle époque de sa vie se rattachent quelques-unes de ses principales compositions.

En étudiant l'œuvre de Beethoven, un fait intéressant se présente qui ne saurait échapper à votre attention. Des connaissances acquises auprès de ses maîtres, de la façon dont ceux-ci procèdent dans leur enseignement, découle comme naturellement cette question encore d'actualité : La formation classique est-elle nécessaire au génie ? Celui-ci doit-il réellement suivre le cours des études, ou doit-il immédiatement s'appliquer au développement de ses aptitudes. Cette rigidité, cette contradiction imposée par la formation classique est-elle une formation ou une déformation de la personnalité ?

Je n'abuserai pas de votre indulgente attention en dissertant sur les caractéristiques de la personnalité ; nous n'étudierons que rapidement ce point abstrait que je viens de souligner. N'oublions pas que nous avons un thème à variations : démontrer ce qu'est une

page d'histoire, et dans le cas présent, la mélodie utilisée c'est la vie de l'illustre génie dont nous fêtons le centenaire.

Si Beethoven a pu atteindre les sommets de la personnalité, s'il a, en quelque sorte, renouvelé la forme de certaines structures musicales, ce n'est pas qu'il se soit directement dérobé au moule classique, mais que au contraire, par un travail long et assidu il est arrivé à dégager de plus en plus son individualité. C'est là une preuve directe que la formation classique est une formation de la personnalité. Et de quelle manière ?

L'imagination, ce facteur nécessaire dans toute vie artistique est-elle comme nous le fait remarquer Ribot : " une faculté capricieuse ". L'imagination est-elle soumise à quelque loi ? Et les spécialistes de nous répondre : " L'observation dégage une loi empirique, c'est-à-dire extraite des faits dont elle n'est que la condensation. L'imagination créatrice, dans son développement complet, parcourt des périodes séparées par une phase critique." Voilà pour l'imagination en général ; que doit-on dire de l'imagination musicale ?

La question devient ici plus ardue, parce que de grands philosophes nous disent que l'imagination musicale mérite une monographie. En raison de l'aptitude psychologique, une connaissance approfondie de l'histoire et de la technique musicale est nécessaire.

Arrêtons nous dit : " Le musicien vit dans un monde qui lui est propre. Il porte dans sa tête un système cohérent d'images tonales où chaque élément a sa place et sa valeur ; il arrive par l'exercice (remarquez bien), il arrive par l'exercice à en pénétrer les combinaisons les plus variées, et la connaissance des relations harmoniques est pour lui ce que le dessin et la connaissance des couleurs sont pour le peintre : intervalles et accords, rythme et tonalité sont comme des types auxquels il rapporte ses perceptions actuelles et qu'il fait entrer dans les constructions merveilleuses de sa fantaisie."

Ces éléments sonores et leurs combinaisons sont les mots d'une langue spéciale, très claire pour quelques-uns, impénétrable pour les autres." Aussi disions-nous en parlant en l'université il y a quelques années : " Lorsqu'un musicien veut exprimer des idées ou des sentiments, quelquefois des idées et des sentiments, il emploie alors une langue très immatérielle dont l'universalité des termes est toute à son avantage." Et, comme ajoute Ribot : " On a parlé à satiété du vague de l'expression musicale, on s'est complu à soutenir que chacun peut l'interpréter à sa guise." Point de départ des grands défenseurs de la personnalité, et peut-être aussi de ceux qui se laissent effrayer par la rigidité apparente du classicisme. " Assurément, il en est de la musique comme de tout autre idiome : il y a ceux qui ne comprennent pas, ceux qui comprennent à moitié et qui, par suite, commettent des contresens perpétuels ; ceux qui comprennent bien ; et dans cette catégorie, il y a des degrés, d'après l'aptitude à saisir les nuances, finesse et subtilités de la langue."

\* \* \*

Nous en avons suffisamment dit pour démontrer que l'imagination était soumise à des lois. Si cette imagination est celle d'un génie, celui-ci devra-t-il se soumettre à toutes les lois établies quand arrive la réalisation de l'œuvre d'art ?

" L'aptitude naturelle de l'artiste est l'instrument dont il dispose." Si le génie est un phénomène vital, la manifestation du génie reste à base d'un métier et " le métier ne se détache pas du sentiment qui le crée."

Le travail est nécessaire au génie en ce que c'est lui qui complète la nature par l'habitude. C'est ainsi que Bevenuto Cellini dit à un élève : " Tu devras avoir plaisir à dessiner les os, car ils sont magnifiques. Le crâne doit être dessiné sous tous les sens imaginables, afin qu'il ne puisse sortir du souvenir." Vous saisissez la méthode et entrevoyez les résultats de l'étude patiente et passionnée.

" Ce qui fait la rareté du génie, c'est qu'il suppose le concert de toutes les puissances intérieures. La vie divisée, c'est le contraire de l'art ; l'âme discordante, c'est le contraire du génie. Un concours parfait de tous les organes de la vie spirituelle, de ceux qui président à la pensée, au sentiment, à l'image, au mouvement, voilà la rencontre heureuse et singulière.

Si l'étude du génie nous met en garde contre les formules inflexibles, il ne faut cependant pas oublier que, loin d'être un monstre, le génie n'est rien autre chose qu'une " différence de degré et non une différence de nature ". Or si le génie, même dans l'art, n'implique pas une différence de nature, on peut affirmer sans crainte que, comme tout autre, et probablement plus que tout autre, le génie a besoin de la formation qui trempe les grandes personnalités ; j'ai dit : le classicisme.

\* \* \*

Je m'arrête ici ; je ne voudrais pas que cette conférence, déjà un peu alourdie par le style du conférencier, devienne une aride leçon de logique. Si j'ai cité quelques à-côtés de la question c'était pour mieux prouver que le génie de Beethoven avait nécessairement besoin de la formule classique. Et c'est ici que se manifeste par l'histoire

l'une des leçons que se plaît à nous donner la Providence. Le plus classique des génies de la musique apparaît à l'époque voulue, et propre à son parfait développement.

Nous rappelant que Bach, Haydn, Mozart et plusieurs autres ont été les prédécesseurs de Beethoven, nous remarquerons que celui-ci a d'abord imité ses devanciers ; c'est la caractéristique de ses œuvres de jeunesse, soit de 1782 à 1793. La plus grande partie de ses compositions d'alors est de la musique de chambre, un peu d'orchestre, du piano, de l'orgue et du chant.

La première période importante de la vie du compositeur s'étend de 1793 à 1801. L'année 1799 est surtout productive : c'est la première symphonie ; ce sont six quatuors pour deux violons, alto et violoncelle ; le grand septuor pour clarinette, cor, basson, violon, alto, violoncelle, contre-basse, une sonate pour piano, op. 49 No 1.

La limpide symphonie en Ut majeur reflète une insouciance juvénile. Romain Rolland remarque " qu'il faut du temps à l'âme pour s'accoutumer à la douleur. Elle a un tel besoin de la joie que, quand elle ne l'a pas, il faut qu'elle la crée. Quand le présent est trop cruel, elle vit sur le passé. Les jours heureux qui furent ne s'effacent pas d'un coup ; leur rayonnement persiste longtemps encore après qu'ils ne sont plus. La symphonie en Ut majeur est un poème d'adolescent qui sourit à ses rêves." Elle est de Beethoven, mais conçu dans un style qui n'est pas étranger à celui de Haydn.

Paul Landormy affirme qu'à cette époque Beethoven respire encore la tradition de Haydn et de Mozart. "Beethoven, nous dit-il, se laisse entraîner par la conception alors courante de son art comme d'un art de pur agrément."

Quelle admirable page à développer si nous en avions le loisir, et quelle opportunité de réfuter la théorie de l'art pour l'art !

Beethoven quittera cette formule objective pour en adopter une autre, subjective cette fois, et donnant à l'art une haute portée sociale et esthétique. Certains y ont vu la naissance du romantisme. Mais trêve d'abstractions ; remettons à plus tard la déduction d'une autre de ces intéressantes leçons que procure l'œuvre de Beethoven.

La tristesse de cette époque — car Beethoven commence à souffrir de surdité — se manifeste comme la joie. La sonate pathétique op. 13 comme la troisième sonate pour piano op. 10, sont tout imprégnées de ce cachet mélancolique.

De 1801 à 1815, c'est l'époque que nous désignerons sous le nom de deuxième période ; elle vous sera plus familière puisque nous aurons le plaisir d'en entendre une sonate.

Maintes raisons nous ont fait choisir cette sonate ; tout comme dans une padoirie, l'on utilise les témoins qui illustrent surtout le côté favorable à la cause, quitte à laisser parfois dans l'ombre, des témoins de grande valeur !

Nous avons d'abord choisi la sonate op. 27 No 2 pour avoir l'opportunité de contredire une légende qui existe à son sujet. Le nom de Sonate du Clair de Lune, par lequel on désigne souvent cette sonate, ou plutôt son Adagio initial, ne vient nullement de Beethoven ; c'est le critique et musicographe Rellstab, qui avait cru pouvoir comparer cette œuvre à une excursion nocturne sur le lac des Quatre-Cantons. Il est plus vraisemblable que cette sonate est liée dans le cœur et l'esprit de Beethoven, à son amour malheureux pour Giuletta Guicciardi, qui avait alors dix-sept ans. " C'est pendant l'été de 1802 que les parents de la jeune fille refusèrent sa main à l'auteur." (V. d'Indy).

Il est une autre raison qui nous a guidé dans le choix de cette sonate : nous avons avancé que Beethoven devait subir la formation classique et nous prenons précisément une sonate ne cadrant pas avec le plan classique alors établi ! C'est là un argument des plaidiers et une claire démonstration que le classicisme bien compris, après avoir contribué à la trempe d'une personnalité, lui fournit tout l'outillage nécessaire pour atteindre à la parfaite expression de son individualité.

Les sonates de Beethoven ont ceci de particulier " qu'elles se distinguent par l'individualité, par la valeur expressive et contrastante des thèmes, qui sont maintenant des idées particulièrement vivantes." (P. Bertrand.)

Beethoven devra donc viser à une plus grande affinité entre les idées, non seulement dans le mouvement de sonate, mais dans la sonate entière. Il travaillera à créer " l'atmosphère morale " propre au développement d'une idée pratique.

La sonate op. 27 No 2, inspirée par la douleur, comporte trois états d'âme successifs :

- 1° Émotion intense et concentrée ;
- 2° Lueur d'espérance ;
- 3° Désespoir et colère.

Voilà pourquoi Beethoven la ramène à trois mouvements :

- 1° Un mouvement lent ;
- 2° Un scherzo fort court ;
- 3° Un allegro très dramatique, bâti sur le plan d'un allegro initial, mais placé ici à la fin de la sonate.

\*\*\*



Mademoiselle MARINEAU, jeune pianiste, interprète de quelques œuvres de Beethoven.

Je ne veux pas et ne pourrais pas faire une nomenclature complète des œuvres de la deuxième période de la vie de Beethoven. Ce sont les symphonies, de la deuxième à la huitième ; les quatuors de l'op. 59 à l'op. 95 ; les sonates, op. 28 à la sonate en Mi op. 90 ; un opéra : Fidelio ; Concertos de piano ; Egmont ; Les Ruines d'Athènes, etc.

"Beethoven fut grand dans l'emploi des moyens comme il fut grand dans les desseins auxquels ils servirent. Il reconnut dans la partie technique de son art un alphabet propre à exprimer ce qu'il est donné à l'homme de pénétrer de la vie, de la nature, du cosmos qui l'entoure." (W. de Lenz).

Blanche Selva termine ainsi l'un des chapitres de son volume sur la sonate : " Quiconque veut comprendre Beethoven, ou tout au moins essayer d'entrevoir quelque chose de son immensité, de se rapprocher de cette âme qui fut plus que celle d'un musicien et synthétisa musicalement les aspirations de l'humanité déchue et rachetée, doit chercher au-delà des règles et des formes, les manifestations harmoniques de la Loi donnée à la création par l'Amour créateur. Il lui faut se souvenir que cette loi, à laquelle obéissent les mondes, ne rayonne visiblement que pour ceux qui la cherchent au fond de leur cœur."

Cette compréhension de l'œuvre de Beethoven sera surtout nécessaire à qui veut avoir une conception nette de la troisième période de la vie du compositeur, soit de 1815 à 1827.

Les œuvres d'orchestre sont moins nombreuses, mais la musique de chambre prend un nouvel essor. Dans les travaux pour orchestre, signalons la messe solennelle en Ré, écrite en 1822 et la neuvième symphonie avec chœurs en 1823. A côté de ces deux impérissables monuments, il y a les quatuors, du XXI<sup>e</sup>, op. 127 au XVI<sup>e</sup>, op. 125. Le piano et le chant se partagent le reste des écrits de Beethoven.

\*\*\*

Permettez-moi de vous lire quelques mots de V. d'Indy au sujet de la neuvième symphonie. Écoutez bien, et dites-moi si cette œuvre ne vient pas confirmer la raison d'être de cette conférence. Qui osera nier que le génie de Beethoven est une des grandes manifestations du monde intellectuel. Après une vie de souffrance, voici une œuvre qui vous l'enseigne.

" Le premier mouvement nous laisse une impression de trouble, de recherche haletante, presque voisine du désespoir. Le thème éveille la pensée d'une tempête, non dans un paysage, mais dans un cœur d'homme. C'est l'âme en proie à l'angoissante torture du doute. L'homme se plonge dans le torrent des passions. A ce scherzo succède une prière dont l'apparente tranquillité n'exclut pas l'ardeur d'un violent désir. L'âme demande avec instance à être éclairée et, tout à l'heure l'intervention divine lui apportera la lumière. Le noble et généreux motif du finale, fait sentir qu'il a trouvé la certitude. Et qui donc a le pouvoir de rendre l'amour éternellement durable ? C'est alors que s'élève un chant liturgique, un psaume construit dans le huitième ton grégorien : "Regardez, millions d'êtres, au-delà des étoiles, vous y verrez la demeure du Père Céleste, de celui dont, découle tout Amour". Et la mélodie religieuse s'unit au thème de la charité pour conclure en une joie exhubérante jusqu'à la frénésie."

Il est plus que jamais temps d'affirmer que Beethoven est l'homme " qui achève une époque ", celui qui " mène un style à sa perfection "

Si l'on admet que l'art a un côté moral, l'on conviendra, je l'espère, que l'œuvre de Beethoven est d'une grande importance sociale à cause de sa moralité. Sans doute, comme le disait M. Frédéric Pelletier, dans sa chronique du 5 février 1927, la musique ne peut être immorale, car, écrit-il, "la musique en elle-même n'a de signification que par sa situation ou par association d'idée." Et plus loin, il ajoute : "Il y a longtemps que la moralité intrinsèque de la musique, en dehors de toute association d'idée, est un ballon crevé."

Phrase dangereuse s'il en est une et à laquelle Beethoven eut répondu. Nous nous demandons en étudiant la vie et l'œuvre de l'immortel compositeur, depuis quand la musique est-elle exempte de l'association des idées, puisqu'elle se produit dans le cerveau humain, et depuis quand elle peut être amoralisée considérée intrinsèquement ? La vie artistique est-elle une vie blanche, une vie neutre, une vie qui ne répond pas aux destinées imposées par la Providence. La vie d'un artiste doit-elle se terminer avec lui ? Le pourquoi alors de toutes ces fêtes grandioses, dans le monde entier, si ce n'est pour rendre hommage à la valeur morale du génie de Beethoven. Oh ! non, le rayonnement social de l'art est une nécessité, et comme le bien est l'essence même de l'art, son rayonnement ne peut être que moral.

Les idées, les sentiments et les volontés constituent le fond de l'art. Et l'artiste qui s'imprègne du principe que "l'âme humaine, ce n'est point seulement l'âme individuelle, mais encore l'âme collective des générations", l'artiste qui vit de ces données saura que l'art ne peut être immoral pas plus qu'il ne doit être amoral.

Je termine ces quelques réflexions sur l'œuvre d'une âme dont le souffle intellectuel fut toujours une leçon de bonté, une leçon d'énergie et une leçon de croyance en la divine Providence.

Croyez-vous sincèrement, Mesdames et Messieurs, qu'une vie semblable ne soit pas un enseignement fécond pour tous ceux que le mouvement artistique intéresse ? Croyez-vous qu'un tel génie ne soit pas une instruction pour tout l'univers intellectuel de tous les temps ?

"L'âme de Beethoven, comme l'âme de tout grand artiste créateur, se confond avec ses œuvres. Ce n'est pas la rabaisser, bien au contraire, que d'essayer de démontrer que le génie n'est pas une création ex nihilo, et de rapprocher un Beethoven même de ses prédécesseurs ou de ses contemporains dont, comme tous les génies, il profita avant de les éclipser."

Oh ! alors vous comprenez maintenant ce que doit être une page d'histoire ; et, si cette démonstration philosophique pouvait, par ricochet, vous laisser entrevoir la valeur sociale de l'artiste, c'est encore au compte du génial Beethoven qu'il faudrait en créditer la valeur, sans toutefois omettre de payer une forte commission à la Société des Arts, Sciences et Lettres.

J.-Robert TALBOT.

Québec, le 15 mars 1927.



L'École des Hautes Études Commerciales de Montréal a été fondée, en 1907, par le Gouvernement de la province de Québec, grâce à l'initiative de la Chambre de Commerce de Montréal, fortement appuyée par le premier ministre d'alors, Sir Lomer Gouin. C'est, en effet, le mérite de la Chambre de commerce d'avoir, la première, compris la nécessité d'assurer à notre jeunesse — celle qui se dirige vers les carrières économiques — une formation intellectuelle suffisante pour lui permettre de résoudre les difficultés de toute nature que soulèvent les affaires modernes ; c'est son mérite surtout, avec le concours d'hommes aussi éclairés que Sir Lomer Gouin, de n'avoir rien négligé pour réaliser son idée. Tout d'ailleurs justifiait cette initiative. Le haut enseignement commercial n'existait pas encore chez nous. Or, le pays traversait une période d'intense prospérité ; notre industrie progressait, de nouveaux centres industriels se créaient, nos grands centres commerciaux doublaient d'importance, le volume de nos échanges croissait, d'année en année, dans d'énormes proportions, bref le Canada se hissait très rapidement au rang des principaux pays produc-

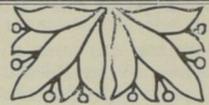
teurs du monde. Le besoin se faisait vivement sentir d'une élite commerciale capable d'imprimer à nos progrès une orientation sûre, d'en maintenir et d'en accélérer la marche — capable en même temps de faire face aux problèmes de tous ordres que posait ce rapide développement économique. D'autres pays d'ailleurs — les États-Unis et l'Allemagne en particulier dont la puissance grandissait presque à vue d'œil — nous donnaient l'exemple. Depuis plusieurs années déjà le haut enseignement commercial fleurissait chez eux et y produisait les meilleurs résultats.

Mais en ce domaine comme en bien d'autres, il appartenait à la province de Québec d'ouvrir la voie aux autres provinces canadiennes. Nonobstant certaines oppositions, l'École des hautes études commerciales fut fondée. Les résultats obtenus prouvent déjà assez que les protagonistes de l'idée avaient raison. Le pays a continué de grandir, de progresser et, au surplus, la guerre a passé qui, au point de vue économique, a encore compliqué une situation pourtant déjà très difficile. De jour en jour, pour ainsi dire, le maniement des affaires exige plus de préparation, une plus solide formation. La



## Les origines et la raison d'être d'une grande institution

Ci-contre le magnifique édifice de l'École des Hautes Études à Montréal.



nécessité du haut enseignement commercial s'impose plus que jamais.

Aux termes mêmes de la loi organique qui la crée, l'École des hautes études commerciales est une institution " destinée à couronner par un enseignement élevé les études faites dans des établissements spéciaux et à donner aux jeunes gens qui sortent des écoles élémentaires, des écoles commerciales et des collèges les connaissances nécessaires à la direction des affaires de la banque, du haut commerce et de l'industrie ". Ainsi se définit dans son objet, sa raison d'être ; c'est une école destinée à procurer aux jeunes gens qui ont fait des études élémentaires (un stage préparatoire a été créé pour eux à l'École même) ou secondaires (classiques ou scientifiques) et se destinent à la carrière des affaires, la formation intellectuelle dont ils ont désormais besoin pour réussir, accéder aux charges supérieures. Elle les rend aptes au maniement des affaires modernes, si compliquées, et leur donne une culture intellectuelle qui leur permet d'envisager les grands problèmes économiques avec toute la largeur de vue nécessaire. En 1915, l'École s'affiliait à l'Université Laval de Montréal, devenue depuis l'Université de Montréal. Son enseignement est donc universitaire.

Chaque année, une foule de jeunes gens ambitieux, venant des quatre coins de la province, s'inscrivent à ses cours réguliers du jour (l'École a aussi des cours du soir et des cours par correspondance, ainsi que nous le verrons plus loin) et, sous la conduite de professeurs éminents, se livrent durant trois ou quatre ans, suivant le cas, à des études sérieuses qui leur ouvrent l'esprit aux choses du commerce, de la finance et de l'industrie. Il serait trop long de donner ici une analyse détaillée du programme. Disons simplement qu'il se répartit en quatre groupes de matières dont les uns visent à la formation professionnelle proprement dite, tandis que les autres contribuent à la culture générale de l'esprit. Ce sont :

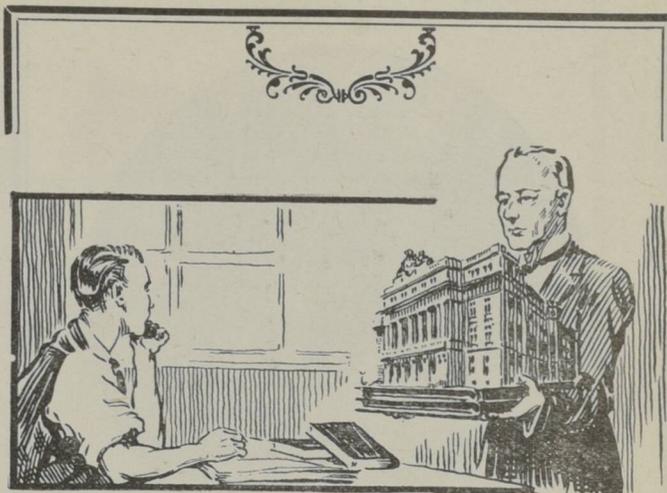
a) *matières commerciales* : opérations commerciales en marchandises, banque, bourse, assurance, comptabilité, bureau commercial, organisation des entreprises modernes, arithmétique commerciale, algèbre financière, publicité ;

b) *matières scientifiques* : mathématiques, géographie physique, chimie, physique, technologie et produits commerciaux ;

c) *matières économiques et juridiques* : économie politique, géographie économique, documentation économique, statistique, science des finances, législation douanière, politique commerciale, droit civil, droit public, droit commercial et droit industriel ;

d) *matières littéraires et linguistiques* : langue française, anglaise, italienne, espagnole, allemande ; philosophie, histoire générale, histoire du commerce, géographie générale.

Bien qu'elle n'existe que depuis une quinzaine d'années, l'École des hautes études a déjà formé un nombre considérable de jeunes hommes qui réussissent, accèdent très rapidement aux charges supérieures. On les rencontre dans à peu près toutes les sphères d'activité. Dans le commerce, la finance et l'industrie : chefs d'entreprises, secrétaires et même présidents de maisons d'affaires, chefs de service : comptables (dont plusieurs sont comptables licenciés, C. A.), vendeurs, acheteurs, publicistes, courtiers en assurance, en douane, en placements, etc. ; dans le journalisme : chroniqueurs ou rédacteurs financiers ; dans l'administration publique, dans l'enseignement : professeurs de l'enseignement moyen et universitaire, principaux d'écoles, etc. Tous, en somme, ne sont encore que de jeunes hommes, au début de leur carrière et tous, pourrait-on dire — eu égard à l'expérience plus ou moins longue de chacun — occupent des situations importantes, à un âge où tant d'autres qui n'ont pas reçu la même formation, se contentent forcément de postes



## "L'ECOLE CHEZ SOI"

A TOUS CEUX

qui ne peuvent suivre ses cours  
du jour et du soir.

## L'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

offre ses

### Cours par Correspondance

Comptables, employés de banque ou autres salariés du commerce, de l'industrie et de la finance, qui désirez améliorer votre sort, augmentez votre compétence professionnelle en suivant ces cours! -- --

Prospectus et tous renseignements sur demande

Détachez et adressez-nous le coupon ci-dessous qui vous donne droit sans aucune obligation de votre part à notre brochure.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales  
de Montréal  
Coin Viger et St-Hubert  
Montréal.

Détachez ce coupon

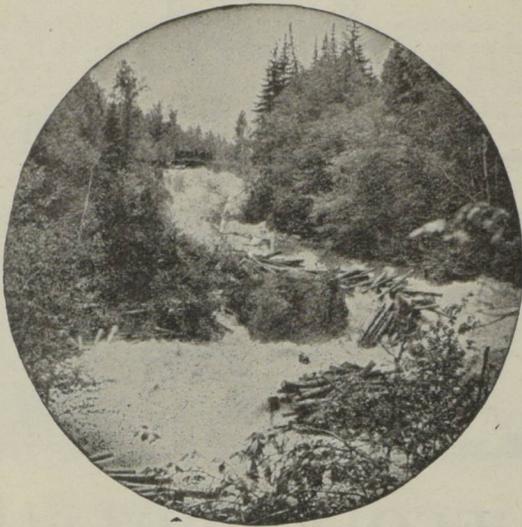
Adressez-moi par retour du courrier votre Brochure "L'ECOLE CHEZ-SOI" que je pourrai garder sans aucune obligation de ma part de suivre vos cours.

- Comptabilité       Economie politique  
 Langue anglaise       Le français commercial  
 L'Anglais Commercial       Le droit commercial

Nom.....Occupation.....

Adresse.....  
A-60

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec



*Et l'art, ornant depuis sa simple architecture,  
Par ses travaux hardis surpasse la nature.*  
(BOILEAU)

## ÉCOLE DES Beaux-Arts



**Jeunes gens, voulez-vous étudier**

*Le dessin d'ornement, le dessin d'illustration, l'architecture, la peinture, le modelage, l'art décoratif, la gravure à l'eau forte, :- :- :- :-*

Allez vous inscrire à l'École des Beaux-Arts. Les cours sont donnés gratuitement (sauf pour le diplôme d'architecture).

Nous donnons aussi des cours préparatoires à l'architecture comprenant: les mathématiques, la physique et la chimie.

*Soyez de ceux qui veulent monter  
et briller dans la société, L'avenir  
est aux jeunes qui travaillent,*



S'adresser, pour autres renseignements, au

**Directeur de l'École des Beaux-Arts**

Tél : 2-8564w. 37, St-Joachim, QUEBEC.

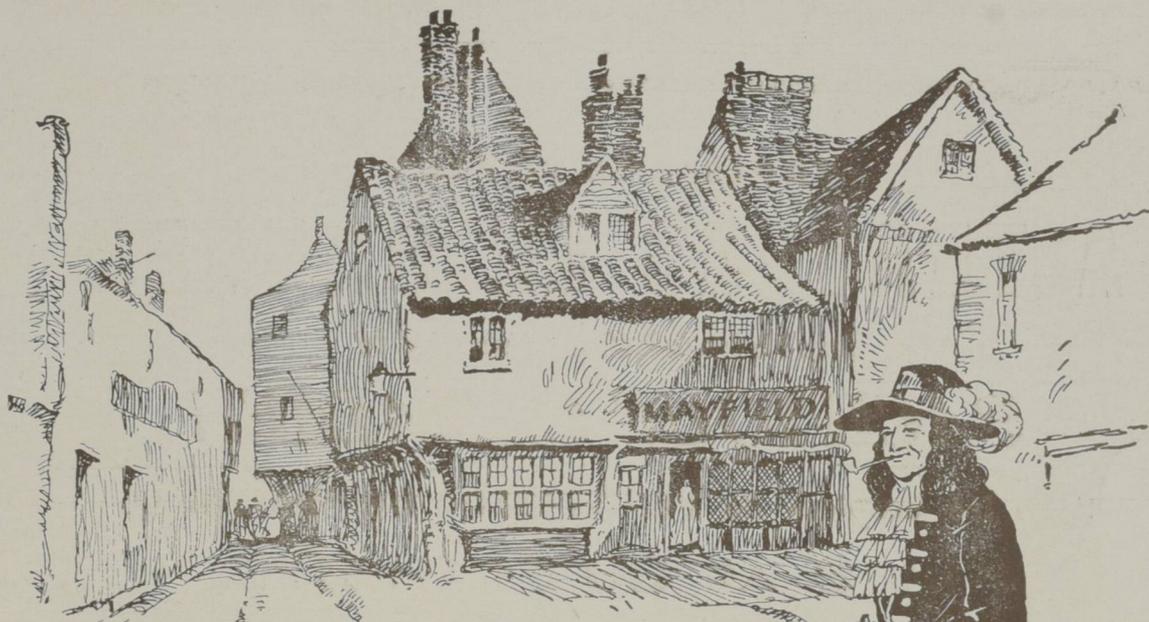
subalternes. Ces jeunes hommes ont évidemment l'avenir pour eux !

Afin de faire bénéficier de son enseignement tous ceux qui ne peuvent fréquenter les cours du jour, et particulièrement les employés de commerce, l'École organisait, il y a quelques années, des cours du soir. La plupart des professeurs qui enseignent le jour (comptabilité, économie politique, géographie économique, banque, assurance, anglais, français, mathématiques, droit civil, commercial, publicité, etc., etc.) répètent leurs cours le soir. Un très grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles s'incrivent à ces cours qu'ils suivent assidûment ; plusieurs poursuivent durant deux ans jusqu'à et y compris le certificat d'étude que l'École délivre à ceux qui subissent avec succès les examens. A leur propre témoignage, ces jeunes gens ont largement bénéficié de leurs études. Des cours spéciaux de langue italienne, allemande et espagnole se donnent aussi le soir.

Enfin — et c'est peut-être son initiative la plus fructueuse — l'École des hautes études commerciales mettait, il y a deux ans, son enseignement à la portée du grand public — celui des villes et celui des campagnes, jusqu'aux limites de la province — en organisant des cours par correspondance. On sait qu'un très grand nombre de jeunes gens et d'hommes d'affaires de chez nous, depuis plusieurs années déjà, suivaient avec profit les cours par correspondance des écoles américaines. Ils avaient raison puisque, voulant s'instruire, ils ne trouvaient pas au pays les cours dont ils avaient besoin. Mais la situation est aujourd'hui changée. Toute personne qui désire étudier, parfaire sa formation, sans abandonner ses occupations habituelles, peut s'inscrire aux cours par correspondance de l'École des hautes études commerciales. Préparés par les mêmes professeurs, ces cours ont une valeur égale à celle des cours que l'École donne le jour et le soir et sont parfaitement adaptés à l'esprit et aux besoins de notre population. C'est précisément ce qui pour nous fait leur supériorité sur les cours similaires des écoles américaines. Pour le moment, ces cours comprennent la comptabilité théorique et pratique, depuis les notions élémentaires jusqu'à la vérification, en passant par la comptabilité industrielle, financière, budgétaire, etc., trois séries formant cent leçons en tout ; le droit commercial, vingt-cinq leçons ; l'économie politique, vingt leçons ; le français commercial, vingt-cinq leçons ; l'anglais commercial, quatre séries formant un total de cent trente-cinq leçons. A mesure que le besoin s'en fera sentir, l'École créera d'autres cours : banque, assurance, publicité, mathématiques, etc.

Comme il ne s'agit pas ici d'une entreprise commerciale, mais d'une œuvre, c'est-à-dire d'un organisme créé pour le bien général, le prix de ces cours est très modique. L'École ne demande pour chacun que la somme exacte des dépenses encourues. Avec de tels avantages, l'employé de commerce qui ne s'instruit pas n'a pas d'excuses. Si plus tard il ne réussit pas, il ne pourra accuser que lui-même. Nous souhaitons quant à nous que tous nos jeunes gens s'intéressent à ces cours. Ils obtiendront tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin en s'adressant au Directeur de l'École des hautes études commerciales, coin avenue Viger et rue Saint-Hubert, Montréal. Encore une fois, il s'agit d'une œuvre d'intérêt général, disons plus, d'intérêt national. Nos grandes institutions d'enseignement de langue française prennent des initiatives heureuses qu'il nous faut appuyer ; nous serons d'ailleurs les premiers à en bénéficier.

G. de B.



# Traité suivant un Vieux Procédé Anglais

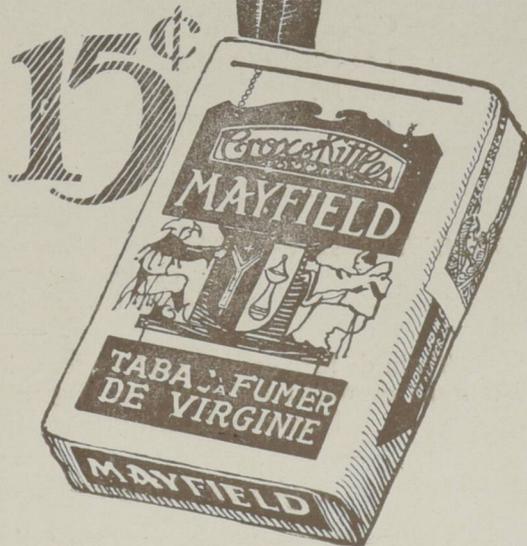
DEPUIS des siècles, la pipe jouit de la plus grande vogue en Angleterre, sans aucun doute à cause de la très fine qualité du tabac qu'il est possible d'avoir en ce pays. Vous pouvez maintenant vous procurer au Canada, au même prix que les tabacs ordinaires, le meilleur tabac de Virginie—traité suivant un procédé anglais—qui, dès la première bouffée, nous en avons la conviction, vous fera trouver en votre pipe la façon la plus satisfaisante et la plus délicieuse de jouir du tabac. Essayez un paquet de Mayfield et ensuite vous en fumerez toujours.

HACHE GROS POUR LA PIPE ET FIN POUR  
ROULLER DES CIGARETTES

Les paquets contiennent des certificats échangeables  
contre des paquets de Cartes à Jouer.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED  
QUEBEC

My6



# MAYFIELD

## Tabac à Fumer

TROISIEME VOYAGE

# A TRAVERS LE CANADA

Jusqu'à la Cote du Pacifique par train spécial du

## PACIFIQUE CANADIEN

Sous les auspices de l'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**DU 9 AU 30 JUILLET**

Comment mieux célébrer le 60ème anniversaire de la Confédération qu'en visitant rapidement mais complètement le Canada. Tout Canadien devrait d'abord apprendre à connaître son pays avant d'aller à l'étranger.

VOYAGE DE LUXE.....

{ 562 milles par chemin de fer.  
542 milles en bateaux.  
430 milles en automobiles.

- |                           |                        |
|---------------------------|------------------------|
| — Les Prairies.           | — Canyon Fraser.       |
| — Winnipeg.               | — Le Tunnel Connaught. |
| — Régina.                 | — Lac Emeraude.        |
| — Calgary.                | — La Vallée de Yoho.   |
| — Les Rocheuses.          | — Lac Louise.          |
| — Banff.                  | — Edmonton.            |
| — Route Banff-Windermere. | — Saskatoon.           |
| — Vancouver.              | — Les Grands Lacs.     |
| — Victoria.               | — Chûtes Niagara.      |

DE MONTREAL :— \$365. tous frais compris avec lit-bas. Lit-haut \$350. Lit-bas à deux \$330. chaque voyageur. Salon-lits à trois \$380. chaque voyageur. Compartiment à deux \$395. chaque voyageur.

Train de luxe comprenant wagons-lits ordinaires, wagons-lits à compartiments, wagon-restaurant et wagon-observatoire. Wagon-observatoire découvert dans les Montagnes.

Personnel bilingue

Cuisine soignée.

*Séjours dans les hotels et camps de chalets du  
PACIFIQUE CANADIEN.*

**Le voyage est organisé à l'intention des Canadiens-Français et des Franco-Américains tout spécialement. Les dames sont aussi invitées.**

Pour brochures descriptives et renseignements complets, s'adresser à l'Université de Montréal ou à tout Agent du

# PACIFIQUE CANADIEN